

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Sommaire

Le mot de la Présidente	4
Le mot du Directeur	6
I – Caractéristiques générales du service.....	7
A – L’Association gestionnaire.....	7
1 - Raison d’être associative	7
2 - Des principes d’action.....	8
B – Missions règlementaires confiées	9
C – Implantation géographique	9
1 - Les locaux.....	9
2 - Le territoire d’activité	10
II – L’activité du service	12
A – Description de l’activité.....	12
B – Le dispositif d’accueil de jour DEP-Art.....	14
1 - Fréquentation du Dispositif et Statistiques DEP-Art.....	14
2 - Listes des Projets et Réalisations de l’année 2025	15
III – Moyens humains, financiers et organisationnels mis en œuvre	20
A – Moyens humains	20
1 - Composition de l’équipe de Sauvegarde 31	20
2 - Mouvements du personnel durant l’année 2025	20
3 - La formation du personnel en 2025.....	22
B – Moyens financiers	25
C – Moyens organisationnels.....	25
1 – Démarche qualité.....	25
2 - Développement et rationalisation du réseau informatique - Statistiques	26
3 - La formalisation des procédures et processus.....	26
4 - Les locaux, leurs aménagements, les investissements	27

IV – Analyse technique de l’activité du service	28
A - Caractérisation de la population suivie	28
1 - Répartition géographique du lieu de résidence des parents	28
2 - Répartition géographique des enfants	28
3 - Répartition des mesures par cabinet	31
4 - Situation familiale	32
5 - Le logement des familles	33
6 - Situation financière des familles	34
7 - Jeunes suivis sur l’année 2025 (caractérisation)	37
8 - Origine de l’AEMO	37
9 – Symptômes émaillant le parcours des jeunes	38
B – Déterminants du fonctionnement du service	41
1 - Tableaux des mouvements des effectifs en 2025	41
2 - Durée des prises en charge terminées en 2025	43
3 - Devenir des jeunes au terme de la prise en charge et qualification de leur situation.....	43
4 - Évaluation de notre action par les personnes accompagnées	48
V – Perspectives pour 2026	53

Le mot de la Présidente

Chers Amis

Cette année 2025 continue pour nous d'être renforcée par une vision pérenne, ambitieuse et agile de notre mission de sauvegarde des enfants qui nous sont confiés, et ce dans un contexte d'incertitudes de nos politiques publiques mettant gravement à mal la protection de l'Enfance dans sa globalité.

Par ailleurs, il est impossible de passer sous silence la fin de cette année 2025 qui a été pour nous source d'inquiétude. En effet, un nouveau cadre légal a obligé le Département à revoir sa stratégie en matière d'accompagnement, avec l'obligation de transformer le placement à domicile vers des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) dans un budget contraint, à moyens constants.

Notre service AEMO s'est trouvé au cœur de l'harmonisation de l'offre et cela s'est traduit par une augmentation du nombre de mesures demandées. Après de nombreux échanges avec notre Directeur en concertation avec le Conseil d'Administration, la proposition adressée par le Département cadre avec l'ensemble de ses enjeux et tient compte de notre réalité quotidienne.

Notre réalité, c'est d'accompagner, de protéger, de sécuriser, de donner l'espoir d'un futur meilleur, avec pour objectif principal de permettre à l'enfant, à l'adolescent de rester ancré dans son environnement familial tout en lui offrant un soutien éducatif ciblé, pilier du renforcement des compétences parentales.

Nous sommes en cohérence avec ces enjeux, et dans le cadre de notre mission première qui est de protéger, l'Equipe de Sauvegarde 31, attentive et bienveillante, à l'écoute et réactive, sait choisir avec souplesse et efficacité une réponse unique personnalisée et sécurisée pour chaque enfant confié.

Cette mobilisation permanente nous permet de remplir notre mission en réduisant les risques dans leur globalité et de rendre visibles nos actions, suscitant une dynamique partagée, un quotidien apaisé, c'est aussi instaurer toutes les conditions propices au bien-être de l'adolescent.

Les objectifs visés pour l'année 2025 ont été remplis. Ils continuent de se décliner par le renforcement de la clinique partagée par le Service. Cela se traduit par des actions

tant collectives qu'individuelles, visant à repérer inlassablement des besoins nouveaux, souvent impactés par l'évolution familiale ou sociétale.

Semer les possibles pour notre Association est un postulat de tous les jours, pour que chacun puisse envisager un avenir, une insertion ou tout simplement un bien-être dans le respect et la dignité retrouvés.

Notre capacité d'intervention 365 jours par an, sur des plages horaires souples qui s'adaptent aux besoins des familles et des enfants, est une spécificité singulière et unique, avec une mobilisation des moyens nécessaires à l'accompagnement aux moments les plus appropriés.

Témoin de son temps, Sauvegarde 31 prend en compte les besoins globaux des jeunes confiés en contribuant à l'élaboration d'actions innovantes, que cela soit directement ou en partenariat, en favorisant la concertation et le partage d'expériences.

Ainsi, nous continuons à préparer nos jeunes vers l'autonomie, vers d'autres horizons, citoyens, solidaires, responsables.

Nous les prenons en considération en leur offrant un cadre éducatif rassurant et épanouissant, pour les amener à être acteurs et responsables de leur projet.

Nous sommes fiers de jouer un rôle de cohésion sociale, parce que l'humain est au cœur de nos missions, auprès de ces jeunes si vulnérables qui trouvent chez nous un sas d'apaisement et l'espoir d'un avenir meilleur.

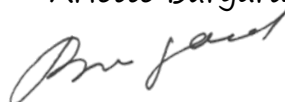
Je voudrais remercier, au nom du Conseil d'Administration, notre Directeur dont l'énergie n'a d'égale que son anticipation, nos Chefs de Service et toute leur Equipe qui développent un professionnalisme reconnu de tous, dans le partage d'expériences, de questionnements, de réussites, de talents, de créativité et de projets innovants au bénéfice de nos adolescents.

Je voudrais remercier chacune et chacun des membres du Conseil d'Administration si présents, actifs et disponibles.

Je remercie le Conseil Départemental, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et les Magistrats pour la confiance qu'ils nous témoignent.

La Présidente

Arlette Burgard



Le mot du Directeur

Malgré une actualité de plus en plus morose quant aux ambitions nationales en matière de protection de l'enfance, il faut bien reconnaître que les personnes engagées dans l'accompagnement des enfants en danger font preuve d'un moral à toute épreuve.

Les débats internes du service de milieu ouvert de Sauvegarde 31 ne cèdent pas au catastrophisme ambiant car céder reviendrait à abandonner ceux qui nécessitent notre accompagnement.

Pour un directeur, il est appréciable de mesurer cet engagement quotidien pour la mission première.

Les incertitudes qui ont ainsi occupé l'espace sur la fin de l'exercice ont permis d'affirmer une ambition associative de se la réapproprier.

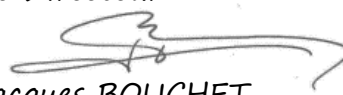
La mobilisation en faveur de l'accompagnement des enfants à partir de leur domicile familial continue de se développer, de s'enrichir de nouvelles réponses à l'initiative de tel ou tel professionnel. Cette marge de manœuvre qui reste possible est à n'en pas douter une réponse contre la morosité du secteur.

Si ce rapport d'activité permet de valoriser l'action quotidienne des professionnels du service, il est aussi le témoin des difficultés auxquelles certains enfants et leurs familles sont exposés. Ces difficultés ne sont pas inéluctables dans la plupart des cas où la remobilisation des parents dans l'intérêt des enfants est efficiente. Et, dans d'autres situations, la protection de l'enfance joue pleinement son rôle.

Une fois de plus, ce qui se mesure sur Sauvegarde 31 c'est la manière dont un projet, lorsqu'il apporte de la cohérence, emporte avec lui les professionnels qui s'y engagent pleinement.

Les enfants bénéficient alors d'un cadre volontaire et proactif à faire disparaître les dangers auxquels ils peuvent être exposés.

Le Directeur



Jacques BOUCHET

I – Caractéristiques générales du service

A – L'Association gestionnaire

La gestion du service est assurée par l'Association SAUVEGARDE 31, créée le 9 mars 1990 (journal officiel du 4 avril 1990) **et présidée aujourd'hui par Madame Arlette BURGARD.**

Vice-président : Monsieur Alain BEAUR

Secrétaire : Monsieur Benoît REAU

Trésorier : Monsieur Bernard ANTHIME

Son siège social est situé : **56 chemin de Gabardie - 31200 TOULOUSE.**

SAUVEGARDE 31 est adhérente à NEXEM et à la CNAPE.

Selon les buts définis à l'Article 3 des statuts : « **Protéger, aider et accompagner des enfants et des adolescents en grande difficulté ainsi que leur famille.**

Cette aide peut aussi s'adresser aux jeunes majeurs et à d'autres populations adultes fragilisées. »

Sauvegarde 31 a comme objectifs :

- **La sauvegarde physique et morale des enfants et des adolescents qui lui sont confiés par l'autorité judiciaire du Département de la Haute-Garonne et l'accompagnement de leurs familles.**
- **Et, toute intervention dans le champ social, éducatif, psychologique visant au mieux-être des personnes et des familles en difficulté.**

1 – Raison d'être associative

La raison d'être de SAUVEGARDE 31 est de **protéger, d'aider, d'accompagner** des enfants, des adolescents et leurs familles en grande difficulté afin qu'ils gèrent leur vie de manière plus constructive, plus autonome, plus socialisée, en un mot avec moins de souffrance.

L'Association conçoit, élabore, définit en partenariat des projets socio-éducatifs qu'elle peut mettre en œuvre avec d'autres sur le terrain. Son objet associatif dépasse la seule prestation de service pour s'inscrire dans une dimension d'acteur de politique sociale.

L'Association concourt donc à une mission de service public fondée sur une légitimité de droit privé : en effet, le Conseil d'Administration de l'Association SAUVEGARDE 31 réunit des personnes d'origines très variées qui partagent les valeurs et principes d'action énoncés dans le présent projet.

Elle est très attachée :

- A la dignité des personnes
- Au respect de la fonction et de la place des parents
- Au fait que chacun est ou peut devenir acteur de sa vie
- Au respect et à la prise en considération de l'environnement et du milieu dans lequel l'enfant s'est construit
- Au principe de laïcité.

Elle considère que l'entraide et la solidarité sont des valeurs fondamentales.

Nous avons comme ambition de proposer des réponses spécifiques et singulières aux situations que nous rencontrons. Notre raison d'être est centrée sur l'enfant, le jeune et sa famille.

Pour parvenir à cet objectif, l'Association fonde son action, sur :

- 🔍 **Des propositions :** En accompagnant l'évolution des problématiques sociales, l'Association participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales.
- 🔍 **La diversification :** Par la diversité dans les modes d'approche, d'intervention et de prise en charge, elle est à l'écoute des différents besoins des personnes en difficulté.
- 🔍 **L'innovation :** Témoin de son temps, elle prend en compte les besoins et contribue à l'élaboration de réponses innovantes, directement ou en partenariat.

2 - Des principes d'action

🔍 **L'engagement, la ténacité** envers les publics en grande difficulté, souvent considérés comme «incasables», et pour lesquels nous observons un déficit de réponses sociales. Nous utilisons toutes nos ressources, toutes les astuces possibles pour continuer à solliciter ces jeunes où qu'ils soient, ce qui suppose d'assumer parfois une certaine prise de risques mais toujours centrée sur l'intérêt des jeunes. **Nous intervenons en journée, en soirée, les week-ends et les jours fériés pour garantir une réactivité et une permanence du lien sans « alimenter » une dynamique d'urgence.**

🔍 **La proximité** des enfants et de leur famille : Il s'agit pour nous de rester en prise directe avec le milieu naturel du jeune (famille, relations, quartier...) pour en comprendre de manière globale tant les ressources que les difficultés. Nous faisons un « bout de chemin » auprès de lui pendant qu'il cherche sa direction, pour être au plus près, faire avec et faire confiance, parce que le placement reste selon nous le dernier recours ou une solution transitoire.

🔍 **Le rappel à la Loi :** Elle est la même pour tous parce que la liberté ne va pas sans la responsabilité, notre rôle consiste à rappeler à chacun ses droits... donc ses devoirs et ainsi à rappeler les exigences de la Loi.

🔍 **La construction de réponses adaptées :** Il s'agit souvent pour nous d'enrayer le processus délétère afin de restaurer des possibilités de construction. Atténuer les difficultés sociales est souvent une condition sine qua non pour obtenir l'engagement vers un processus de changement. Nous cherchons à construire ensemble, à faire réfléchir, à se confronter à la réalité, à informer des droits et à accompagner dans les démarches, bref à ne pas penser et agir à la place de l'autre.

Nous nous appuyons donc sur la créativité et l'imagination, tant des usagers que des professionnels.

La pertinence de nos interventions est garantie par :

- 🔍 La formation, l'évaluation, le travail interdisciplinaire
- 🔍 La compétence de l'équipe
- 🔍 Une déontologie de la pratique professionnelle, le respect des différences, la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité
- 🔍 La lisibilité de notre action et une organisation pertinente pour agir.

Une Institution qui maîtrise sa croissance : La qualité de notre travail est liée à la taille de notre structure. Maintenir une équipe réduite garantit l'interdépendance de ses membres et la connaissance, par chaque intervenant, de la quasi-totalité des mesures en cours. Ainsi, les personnes que nous suivons trouvent toujours un interlocuteur concerné et avisé. C'est un autre aspect de l'éthique institutionnelle décrite ci-dessus.

Le travail en partenariat : Dans le but de diversifier et d'enrichir les modalités et dispositifs d'accompagnement en direction des jeunes et de leurs familles, nous cherchons à développer une complémentarité d'intervention avec nos partenaires. En veillant à rester cohérents avec nos orientations et nos savoir-faire, nous contractualisons avec nos partenaires sur des objectifs communs, des rôles et des fonctions clairement définis pour améliorer ensemble la qualité du service rendu à l'utilisateur.

B – Missions règlementaires confiées

Le Service est habilité à mettre en œuvre des mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.) confiées par l'Autorité Judiciaire sur le département de la Haute-Garonne sous contrôle de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du Conseil Départemental.

- 🔍 Ces mesures concernent des mineurs de 0 à 18 ans selon les articles 375 et suivants du Code Civil.
- 🔍 Sous la compétence du Juge des Enfants – « Lorsque la santé, la sécurité, la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ».

Le Service ayant pour mission :

- 🔍 « D'apporter aide et conseils à la famille afin qu'elle surmonte les difficultés matérielles ou morales qu'elle rencontre ».
- 🔍 « De suivre le développement de l'enfant et d'en faire rapport au Juge périodiquement ».

Le financement est assuré par le Conseil Départemental.

C – Implantation géographique

1 – Les locaux

Les locaux accueillant le service sont situés :

**56 chemin de Gabardie
31200 TOULOUSE**

Ils regroupent toutes les activités dont le dispositif **d'accueil de jour DEP-Art**.

L'Association a acquis ces locaux en juin 2006 en accord avec les autorités de contrôle.

L'aménagement s'est effectué en décembre 2006 après l'achèvement de la phase 1 des travaux dans le bâtiment A (420 m²).

Une aile supplémentaire, bâtiment B articulé au bâtiment A, a été ajoutée pour offrir surface et équipements adaptés.

La surface opérationnelle des bâtiments A et B est de 640 m² sur deux niveaux.

A la rentrée de septembre 2018, une étude architecturale a été lancée pour adapter la superficie des locaux et leurs fonctions dédiées à la nouvelle capacité autorisée par les Autorités de contrôle et de tarification. La surface totale de cette extension répartie sur trois niveaux est d'environ 260 m² à laquelle se rajoute une terrasse d'environ 21 m².

L'ensemble des locaux est aux normes d'accessibilité en vigueur, le monte personne à mobilité réduite déjà existant, qui s'avère indispensable, sera remplacé par le même dispositif mais plus récent.

Les premiers aménagements ont eu lieu en avril 2022, période où le nouvel accueil et le nouveau secrétariat ont pu être investis.

Fin 2022, la construction était quasiment terminée et l'investissement des bureaux s'est fait peu à peu.

La finalisation du projet s'est opérée au 1^{er} trimestre 2023 permettant une utilisation optimale des nouveaux locaux.

Dans la configuration actuelle, les espaces de travail des différents techniciens continuent à être séparés, les bureaux des travailleurs sociaux et psychologues ne sont pas accessibles au public.

-  Les familles et les jeunes sont reçus dans des salons dédiés. Il s'agit pour nous de respecter l'intimité et la confidentialité tout en privilégiant un aspect chaleureux.
-  Le Dispositif d'accueil de jour DEP-Art bénéficie aujourd'hui :
 - D'un atelier, d'une salle à manger, d'une cuisine pédagogique, lesquels ne sont utilisés qu'en présence de professionnels,
 - Suite à l'extension, une nouvelle et spacieuse salle informatique, ainsi qu'une Salle d'Atelier et d'Accueil Sympathique (SAAS), permettent de proposer des ateliers orientés vers l'informatique, la couture ou encore le jeu (babyfoot, jeux de société ...).
-  Les bâtiments sont construits sur un terrain arboré de 2600 m², inhabituel dans cette zone industrielle, qui suscite, chez les jeunes et les familles accompagnés, un sentiment favorable d'accueil.
-  Le jardin offre aussi de nombreuses possibilités d'activités (jardinage, potager ...), ainsi qu'un espace agréable et sécurisé que nous pouvons utiliser lorsque nous devons favoriser des rencontres entre parents et enfants.
-  Un terrain de sport type city stade complète notre équipement depuis 2013.
-  Les réunions des personnels de Sauvegarde 31, celles avec des professionnels extérieurs, ainsi que certaines rencontres avec les familles, se déroulent dans une salle de réunion spécifique. Une deuxième salle, encore plus spacieuse, permet de réunir de plus grands groupes et peut également être utilisée pour certaines activités collectives (danse, salle de projection de films, groupes de paroles...).
-  Les locaux du service sont facilement accessibles en transports en commun ou par le périphérique.
-  Les ressources du territoire d'implantation du service sont mobilisées (zone verte des Argoulets, La Grainerie) comme autant d'espaces d'ouverture à l'extérieur et à la culture.

2 - Le territoire d'activité

Le service est compétent pour exercer des mesures en assistance éducative sur le département de la Haute-Garonne. Il est d'usage que nous n'intervenons pas sur le Comminges où historiquement l'ANRAS-APF est implantée de longue date.

La question du territoire retient régulièrement notre attention. En effet, plus nous sommes proches géographiquement des familles, plus nous gagnons en efficience. Pour autant, n'intervenir que sur un territoire restreint ne serait pas une solution pour notre service, compte tenu de sa taille et de la volatilité des décisions qui modifie notre présence sur le territoire.



II – L'activité du service

A – Description de l'activité

● Une gestion au plus près de notre autorisation a été conduite pour 2025. Dès lors, sur cet exercice notre activité totale s'établit à 100,22 %.

Pour autant l'activité est restée très soutenue tout au long de l'année, il n'est donc pas étonnant de constater en fin d'exercice que le nombre de jeunes accompagnés sur l'année est plus important que celui de 2024 où nous avons pourtant engagé une suractivité de 2 %.

L'explication se trouve dans la durée d'exercice des mesures qui s'est réduite de près de 3 mois par rapport à l'exercice précédent, passant de 19 mois à 16,4 mois en moyenne. Cette réduction est significative et nous aura finalement permis d'accompagner 24 jeunes de plus qu'en 2024.

Nous relevons que la réduction de la durée d'exercice de la mesure s'opère alors que la durée de la liste d'attente ne sera jamais descendue en deçà des 9 mois.

Lorsque l'on regarde plus en détail certaines des mesures terminées en 2025, quelques-unes d'entre elles ont été démarrées après un tel délai d'attente sans pour autant conduire, à leur terme, à un renouvellement. Pour notre part, nous notons que notre modalité d'intervention renforcée de toutes les mesures accompagnées sur le service, dans les premiers temps de la mesure, permet de valider rapidement les évolutions, lorsqu'elles se sont produites, et ainsi contribue à la disparition du danger du fait des solutions construites par les familles elles-mêmes.

● En 2025 nous avons tout d'abord vu le retour d'une salariée, alors en congés sans solde. C'est dès le premier trimestre qu'un psychologue présent sur le service depuis 1996 a fait valoir son droit à la retraite à partir de l'été. Il a rapidement été remplacé dès le mois de juillet, permettant au service de ne pas souffrir de vacance de poste.

Nous enregistrons également une démission effective au 31 août de cette même année. Un recrutement rapide aura permis d'embaucher un nouveau professionnel dès le début du mois de septembre. Sur le même temps nous avons aussi procédé à un remplacement pour congé maternité.

L'accueil de 3 stagiaires est venu affirmer davantage notre engagement dans la formation.

● La part d'adolescents accompagnés sur le service pour 2025 atteint 46 %. On constate toujours une tendance au rajeunissement des enfants que nous accompagnons, ce qui nous invite donc toujours à penser l'évolution et l'adaptation de nos réponses spécifiques, en particulier les activités proposées par l'accueil de jour DEP-Art, pour correspondre aux besoins d'accompagnement que nous identifions avec les familles.

Par ailleurs, sur le nombre de mesures mises en œuvre, 67 % d'entre elles le sont sur un rythme renforcé. Cela concerne 250 enfants sur les 374 accompagnés.

Les accompagnements sous la forme renforcée restent donc un choix préférentiel de la part des magistrats, garantissant une présence suffisamment soutenante pour les enfants et leurs familles.

Une fois de plus, l'organisation pensée et mise en œuvre sur le service participe au mieux à l'accompagnement en renforcé, avec la mobilisation de l'accueil de jour ou encore la possibilité de recourir à des co-interventions.

DEP-Art permet de soutenir les accompagnements dans des domaines très concrets, tels l'insertion, la scolarité, la socialisation et l'appréhension du monde environnant. Par un partage d'expériences valorisantes, la fonction du dispositif vise également à renforcer l'estime de soi chez les enfants accompagnés et/ou leurs parents.

Comme l'an passé, et lorsque le projet personnalisé de l'enfant ou les attendus de la décision judiciaire le spécifient, un professionnel de l'accueil de jour peut devenir le référent principal d'une situation, de manière exceptionnelle.

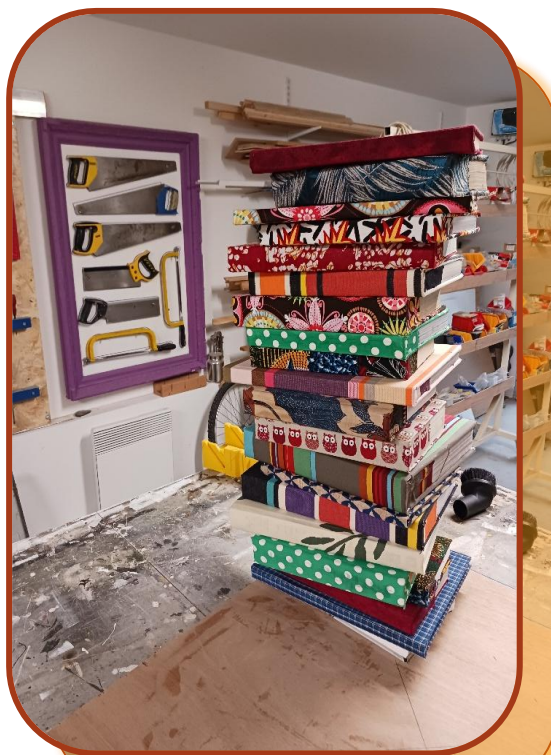
Nous continuons ainsi de revendiquer une souplesse de fonctionnement, adaptable et en adéquation avec les moyens à mobiliser, pour renforcer la pertinence et l'efficacité de l'accompagnement que nous proposons.

● La démarche d'autoformation interne s'est poursuivie cette année encore. Elle intervient en complément du programme de formation inscrit au plan annuel de formation de l'OPCO.

Cela nous permet de construire et soutenir une culture commune, propre au service. Chacun est invité à être acteur de cette démarche en y participant, bien sûr, mais également en proposant des thématiques à aborder.

Si la formation contribue au développement des compétences des professionnels qui en bénéficient, il est également important de l'inscrire dans une vision collective.

Ainsi, elle rend accessible les éléments communs de langage, de lecture des situations et de construction de perspectives d'accompagnement.



B – Le dispositif d'accueil de jour DEP-Art

L'équipe DEP-Art a connu moins de changements cette année.

- Marie ALLAOUI fut présente du lundi au mercredi.
- Audrey BRETON travaille à temps plein.
- Pierre DEFFARGES a continué à temps partiel, du mardi au vendredi.
- Agnès SCAPIN est toujours la psychologue attitrée de l'équipe.
- Claire LE FORT, chef de service.
- Nous avons accueilli Maéva GISTAU, éducatrice Spécialisée en formation, pour son stage en responsabilité de troisième année depuis le 10 mars 2025. Elle sera présente jusqu'au 13 mars 2026.

L'équipe DEP-Art se réunit tous les mardis matin, pour aborder les suivis des jeunes concernés par le dispositif.

Une semaine classique est couverte par une dizaine de temps d'activités différentes du lundi au vendredi, en journée complète de 9h30 à 16h, ou l'après-midi de 14h à 17h.

1 – Fréquentation du Dispositif et Statistiques DEP-Art

Années	Nombre de journées	Nombre d'inscriptions	Nombre de présences	Nombre d'absences	Nombre de jeunes	Dont filles	Dont garçons
2022	226	704	455	249	123	38	85
2023	238	838	511	327	125	67	58
2024	235	914	557	357	137	60	77
2025	251	977	610	367	154	79	75

La lecture du tableau ci-dessus montre une légère augmentation du nombre de journées proposées.

La présence des adolescents reste, comme chaque année, à plus ou moins deux tiers par rapport aux inscriptions, en hausse elles aussi. Cette année, nous nous rapprochons d'une parité filles / garçons.

DEP-Art, le dispositif d'accueil de jour de Sauvegarde 31, accueille les adolescents principalement dans les locaux du chemin de Gabardie. Nous disposons d'un SAAS (salle d'Accueil et d'Atelier Sympathique), d'un grand atelier de bricolage, d'une belle salle informatique, d'une cuisine bien équipée et d'une salle à manger. Si le grand jardin de Sauvegarde 31 a quelque peu été délaissé cette année, le City Stade est de son côté largement utilisé.

Ce qui ne nous empêche pas d'amener régulièrement les jeunes à l'extérieur, avec des sorties nature ou culture, comme des visites d'expositions et de musées, des séances sportives.

Le public accueilli rajeunit d'année en année. Des lycéens, nous sommes passés depuis quelques années aux collégiens qui représentent la grande majorité des jeunes. Cette année, nous avons accueilli nos premiers écoliers (élève de primaire) déscolarisés.

Nous intervenons de plus en plus régulièrement à domicile, auprès des familles au grand complet et des adolescents apeurés par l'extérieur. Des petits travaux de bricolage ont aussi eu lieu dans certains logements.

2 – Listes des Projets et Réalisations de l'année 2025



Autour de la cuisine

C'est le principal pôle d'attraction :

Les lundis, jeudis et vendredis, avec les inscrits du jour, nous préparons et dégustons le déjeuner dans un souci d'équilibre alimentaire. Les recettes sont autant proposées par les jeunes que par les éducateurs.



Cuisine et invités

Les « Cuisine et invités » se déroulent tous les 15 jours sous forme d'un restaurant d'application. Nous recevons des familles, des partenaires, ou même des collègues, qui s'installent pour être servis. En début d'année, nous avons travaillé sur le thème du trompe l'œil, par exemple la recette de pizza est en fait une pizza sucrée avec fraise et chocolat blanc. A partir de septembre, un autre livre sur les boîtes de conserve est venu compléter notre bibliothèque. Nous avons donc élaboré des recettes avec, comme élément principal, les petites boîtes en métal.



Atelier pâtisserie

Le grand classique intemporel et inévitable des mercredis après-midi, qui attire autour de 16h30 un certain nombre de personnes plus ou moins grandes.



Atelier couture

Les ateliers couture se sont faits au domicile de certaines familles et d'autres dans notre propre atelier. Plusieurs envies ont été réalisées, comme un doudou colère, dessiné par une jeune fille puis fabriqué à la fois à la machine et à la main. Un sac pochette et un tote bag ont également été créés et cousus par les jeunes.



Atelier carton

Un grand cactus en carton a été construit pour décorer le bureau des secrétaires. De la peinture et du papier de soie ont complété la finition de cet arbre. Plusieurs heures de travail ont été effectuées pour rendre cette plante réaliste.

Pour un usage également de décoration, un palmier en carton a été fabriqué et orne une de nos salles de réunion.



Atelier cosmétique

Fabrication de crèmes et de gloss aux parfums et couleurs variés.



L'atelier bricolage

L'espace est toujours bien actif avec des projets institutionnels, mais aussi des réalisations qui sont parties aux domiciles des adolescents et de leurs parents.

- Inclusion d'une vitre dans une des portes du S.A.A.S.
- Peinture des places de stationnement.
- Installation de panneaux routiers colorés pour différencier les places de parking.
- Plusieurs séances pour la création d'un mini-golf mobile. Deux jeux sont aujourd'hui praticables grâce aux jeunes estivants motivés pour la création de ce mini-golf.
- La création d'un vaisselier, à partir d'un meuble acheté à Emmaüs, pour bénéficier de plus de rangement dans la cuisine.

- Plutôt qu'une boîte, nous avons opté pour la fabrication d'une armoire à livre à l'intention du personnel.
- Un placard dédié aux EPI (lunettes et casques) de l'atelier.
- Pour leur domicile, deux jeunes se sont fabriqué une table de nuit et une coiffeuse.



Pratiques artistiques et créatives

Une grande diversité d'ateliers créatifs est proposée régulièrement, en fonction des participants et de leurs envies :

L'usage de perles, de terre crue, de moulage en plâtre, la fabrication de mosaïques avec des CD, des temps de peinture sur toile, la fabrique de marionnettes ou de cerfs-volants sont des exemples d'utilisations régulières en atelier.

Des temps d'Arts plastiques pour les petits et parfois avec les parents, des séances de maquillage lors de la fête d'Halloween. Quelques adolescents sont partis avec des tee-shirts réalisés à Sauvegarde 31 avec un ou plusieurs motifs, ils ont transféré les images de leur choix. Certains s'installent à l'écart et se retrouvent apaisés par la pratique de la peinture acrylique sur toile. D'autres ont apprécié de décorer des toiles avec des fleurs en plastique ou en tissu pour faire des tableaux de fleurs.

Les temps d'initiation à l'usage de la peinture en bombe sont généralement appréciés.

Les meubles en carton ont moins passionné les foules mais cette matière est de plus en plus présente dans les créations. Pour les besoins d'une animation interne, un beau palmier de plus de deux mètres de haut, avec ses noix de coco, a été construit et peint.

Pour agrémenter un des mini-golfs, nous avons fait appel à l'imagination de certains pour créer un donjon en carton qui fait partie intégrante du jeu.

Le string art (Filographie en Version Française), une nouvelle technique essayée sur l'accueil de jour, a ravi une jeune qui est repartie chez elle avec son tableau.

Nous continuons la sérigraphie sur tee-shirt avec le tiers lieu culturel « la Fourmilière », tant nous apprécions l'accueil et les séances réalisées par le sérigraphe Typon Noir.

Quelques séances d'atelier d'écriture ont été aussi proposées pour le plaisir de faire travailler son imagination ou pour servir de base à des scénarios de BD ou de films d'animation.

Des photos d'ombres chinoises ont été réalisées pour la création de la carte de vœux pour l'année 2026. Cela a nécessité la fabrication d'accessoires en carton et en plaques de gélatine colorée.

Le BBQ Dragon poursuit son envol.

Depuis plusieurs années, la porte d'entrée se pare de quelques dessins sur les vitres pour Noël. A l'honneur cette année, les gnomes et bonhommes de neige. Les adolescents ont réalisé un sapin de Noël à base de vieilles roues de poussettes et de landaus récupérées chez un sculpteur.

En décoration, ou pour offrir comme cadeau de Noël, les jeunes ont fabriqué, à partir de galets, des cactus en pot avec de la peinture et des feutres Posca.



Infographie

Les projets se suivent chaque année avec la création de l'affiche des soirées estivales Sports et Plancha et des pages imagées du rapport d'activité 2025.

Pour travailler l'imagination avec les appareils et logiciels multimédias que nous avons à notre disposition, quelques romans photos ont été réalisés, ainsi que quelques débuts de petits films en Stop Motion.



Le jardin et le potager

Ces ateliers sont délaissés par les adolescents, peu désireux de mettre les mains dans la terre, sauf lors des séances d'activité de poche.



Les parties de jeux de société

Elles continuent régulièrement, notamment lors des temps après les repas.



Les ateliers Recherche pro

Cette année, nous avons accompagné une dizaine de jeunes dans la réalisation de leur CV, la recherche et la visite de stages, l'accompagnement dans des lieux de formation.

Nous avons aussi amené un groupe au salon TAF (Travail Formation Avenir) au MEET Toulouse (Parc des expositions et de congrès de Toulouse).

H&C Conseil est un partenaire régulier dans la proposition de stage ou de formation en alternance.



DEP-Art à la carte, dit « à domicile »

Nous intervenons parfois à domicile afin que les enfants ou adolescents apprennent à nous connaître, ou parce que l'éloignement géographique du domicile entraîne trop de transport pour la famille.

Nous avons, à tour de rôle chaque mardi après-midi, rendu visite à un pré-adolescent pour des séances d'arts plastiques ou de jeux. Cela permettait aussi à ses parents de développer de nouvelles compétences. Deux autres familles ont bénéficié de notre présence.

Un adolescent a pu bénéficier de nos conseils techniques et de notre aide, lors de quatre après-midis, pour changer la porte de sa chambre, qu'il avait largement détériorée dans des moments de colère.



Sorties culturelles, spectacle et théâtre

Toulouse et sa région offrent une variété extrêmement riche d'offres culturelles.

Les musées, les expositions temporaires dans des galeries, les lieux de spectacles vivants et les salles obscures, tout comme les initiatives privées, nous permettent de faire découvrir aux adolescents des lieux et des ressentis extrêmement variés avec toutes formes artistiques.

- La Halle de la Machine, où nous allons plusieurs fois par an, est un de nos lieux favoris.
- Nous visitons le Muséum de Toulouse, le musée Saint-Raymond, le musée Aérosopia au moins une fois chaque année.
- Grand succès de 2025, l'exposition « le musée imaginaire » présentée par le rappeur OLI au musée des Abattoirs.
- Nous avons aussi été une demi-douzaine de fois apprécier les œuvres du dessinateur et graveur Escher à la chaussée du Bazacle.
- La Chapelle de la Grave avec les œuvres en carton d'Eva Jospin et la Galerie Pol Lemétais avec les coquillages sculptés de Paul Amar, ont eux aussi bien surpris notre jeune public.
- On peut rajouter à cette longue liste les Micro-folies au Centre Culturel Soupetard autour des masques du spectacle vivant, les expositions photographiques au Château d'eau délocalisées au MATOU le temps de son réaménagement, le 111 des arts et une exposition de peinture à la galerie municipale de santé, ainsi que bien d'autres encore, comme des soirées organisées par les Vidéophages autour de courts métrages.
- Du côté des arts vivants, nous avons accompagné jeunes et moins jeunes au festival Luluberlu à Odyssud Blagnac et au festival de théâtre de rue de Ramonville. Nous sommes aussi allés voir les spectacles « Chanson Chien » du théâtre d'ombres, ceux aux jolis titres de « Kogi poisson », de « ma sorcière bien aimée », de la « Tribu qui pue et qui pousse ».
- Nous avons assisté à la présentation de la Grainerie, des métiers des arts du cirque et du théâtre d'improvisation.
- Balades en ville autour des murs de graff.

Sortie nature

La Haute-Garonne propose de nombreuses possibilités d'activités et de découvertes en plein air. Nous avons accompagné les adolescents des villes au « Domaine des oiseaux », à la « Ferme du paradis », dans les forêts de Montberon et de Bouconne, au « Village gaulois », faire « la boucle des abeilles », au parc de la Maourine et même dans « la forêt magique ».

Sortie de fin d'année au Water Park et promenade originale en Vélo Rail.

Nous avons essayé d'initier les jeunes présents sur DEP-Art à la pratique du Land Art : trois promenades automnales avec un pique-nique ont eu lieu dans la forêt de Buzet avec quelques créations in situ.

Cinéma

Nous avons abandonné les grands groupes de cinéma et leurs tarifs onéreux pour nous concentrer sur des salles locales, avec moins de publicité, moins de pop-corn et surtout des abonnements à des prix très concurrentiels pour une offre de films tout aussi importante :

« Lilo et Stitch », « Marius et les gardiens de la cité phocéenne », « TKT », « Avatar 3 », « Masha et Mishka », « Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan » et même un ciné concert « Nanouk l'Esquimau ».

Ciné détente à Sauvegarde 31

« Flow le chat qui aimait l'eau », « Sonic 3 », « Divines » et des courts métrages.

Sport

Ce n'est pas à DEP-Art que l'on trouve les travailleurs sociaux les plus sportifs.

Cependant, quelques activités physiques furent organisées, notamment avec notre stagiaire Maéva, adepte du patinage artistique, qui a amené de nombreuses fois les adolescents glisser sur la glace.

L'accrobranche attire toujours autant les jeunes ne craignant pas de prendre de la hauteur.

Le lac de L'Union, à un quart d'heure à pied de Sauvegarde 31, permet aux adolescents de se défouler sur les parcours santé. On peut aussi ajouter deux escape games, du trampoline et du roller disco pour varier les plaisirs.

Bénévolat

Comme tous les ans, les équipes de DEP-Art se sont mobilisées pour la Grande Collecte de la Banque Alimentaire. Du vendredi au dimanche, du matin au soir, nous avons transporté les cartons de dons jusqu'au hangar de stockage. Se sentant valorisés, les adolescents n'ont pas ménagé leur peine. Ils ont aussi apprécié de prendre leur repas avec tous les bénévoles.

DEP-Art en week-end ou en vacances

En périodes de vacances nos horaires diffèrent un peu mais tous les ateliers cités plus haut continuent à fonctionner sur le même rythme. Nous rajoutons peut-être un peu plus de sorties culturelles ou sportives. Les ateliers pâtisserie du mercredi sont remplacés par la cuisine pour les repas des soirées Sports et Plancha.

DEP-Art et Associés

- **Le partenariat avec l'Education Nationale et/ou spécialisée**

7 conventions d'aménagement de scolarité ont été conclues en 2025 afin de soutenir 7 jeunes de moins de 16 ans dans leur scolarité.

- Le partenariat inter-institutions

À deux reprises, nous avons été sollicités par le PAD MERLY pour accueillir deux jeunes, suivis par leur service, en décrochage scolaire et dans l'attente d'une reprise de projet. L'équipe a également été mobilisée pour participer à une équipe éducative.



Groupe K-Potes animé par Audrey et Emmanuelle

Nous avons continué nos propositions trimestrielles pour échanger avec les jeunes, de plus de 15 ans, sur 3 ateliers, sur les relations entre eux, le consentement, les contraceptions.

Une tentative pour parler puberté et relations pour les 12-15 ans a été proposée mais peu de jeunes et de parents ont souhaité y assister. Ce sujet encore tabou dans de nombreuses familles nous tient pourtant particulièrement à cœur.



III – Moyens humains, financiers et organisationnels mis en œuvre

A – Moyens humains

1 – Composition de l'équipe de Sauvegarde 31

L'organisation interne du Service est basée sur 217 mesures avec l'équipe suivante :

- ◆ 1 équivalent temps plein de directeur
- ◆ 2 équivalents temps plein de chefs de service
- ◆ 1,67 équivalents temps plein de psychologues
- ◆ 17,2 équivalents temps plein de travailleurs sociaux : éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteur éducateur et éducateur de jeunes enfants.
- ◆ 1 équivalent temps plein de comptable
- ◆ 3,04 équivalents temps plein d'agents administratifs (accueil physique et téléphonique compris)
- ◆ 0,86 équivalent temps plein (30 heures/semaine) d'agent d'entretien.

L'ensemble des professionnels de notre équipe est impliqué sur les deux modalités d'intervention, « AEMO classique » et « AEMO renforcée ».

- ◆ 1 équivalent temps plein d'apprenti vient renforcer l'équipe et participe à l'effort consenti à la formation des futurs professionnels.

2 – Mouvements du personnel durant l'année 2025

Quelques mouvements de personnel ont accompagné cette année 2025. Il s'est agi principalement de remplacer deux professionnels en contrat de longue date sur le service. Ainsi :

- **Anaëlle PERROCHEAU**, éducatrice spécialisée, a démissionné et est partie du service à la fin du mois d'août,
- **Stefan WEIDENHAUN**, psychologue, a pris sa retraite à la fin du mois de juin.

Le contrat en alternance a pris fin le 30 août 2025 :

- **Enora PETIT**, en alternance depuis le 29 août 2023 avec Guillaume THIBAUT comme maître d'apprentissage, a terminé son alternance à la fin du mois d'août.

Nous pouvons compléter les différents mouvements de personnel de la manière suivante :

■ Pour le secteur Sud

- **Gabriel SAMSON** a été recruté en CDI à temps plein le 22 septembre 2025 en remplacement d'Anaëlle PERROCHEAU.

■ Pour le secteur Nord

- **Noémie CLANET** est en CDD à 90% ETP depuis le 23 septembre 2025 pour le remplacement du congé maternité d'Ornella MARCHAND.
- **Emma BERTAND** est en stage long depuis le 10 mars 2025 avec Donat SICARD comme référent de stage.

■ Pour le secteur Est

- **Nelly MORGENSTERN** a été recrutée en CDI à 55,72% ETP depuis le 1^{er} juillet 2025 en remplacement de Stefan WEIDENHAUN.
- **Paul VIGNARD** est en stage long depuis le 10 mars 2025 avec Emmanuelle CHARRON comme référente de stage.

■ Pour le dispositif DEP-Art

- **Sarah ROZAN** a terminé son CDD à 63 % ETP (05 septembre 2024 au 26 janvier 2025), elle était en remplacement de Marie ALLAOUÏ.
- **Marie ALLAOUÏ**, en congé sans solde depuis le 22 février 2024, a repris son poste à partir du 27 janvier 2025.
- **Maéva GISTAU** est en stage long depuis le 10 mars 2025 avec Audrey BRETON comme référente de stage.

■ Pour le groupe fonctionnel administratif

Stabilité

■ Pour l'entretien des locaux

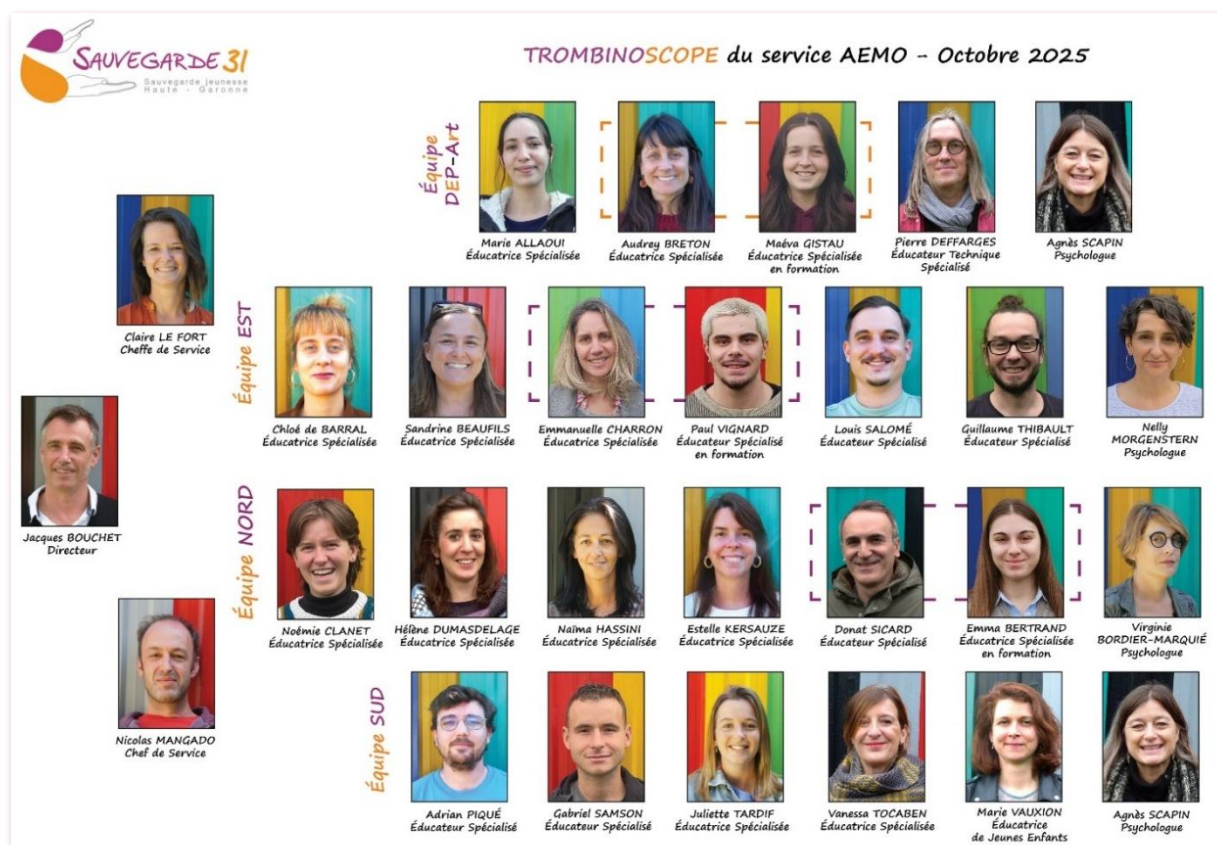
Stabilité

■ Pour l'équipe de Direction

Stabilité

Bien que le personnel administratif, comptable et d'entretien choisisse de ne pas apparaître sur le trombinoscope de l'équipe, il n'en a pas moins largement sa place technique et humaine.

Il joue, en effet, un rôle fondamental dans l'accueil, la négociation, voire la réassurance et la contention lorsque les tensions sont fortes.



3 - La formation du personnel en 2025

La formation, en ce qu'elle représente un formidable levier de développement des compétences professionnelles, est principalement orientée autour des problématiques relevant de la protection de l'enfance et de la lecture clinique systémique développée sur le service.

Accessibles sous format individuel, des programmes de formations collectives sont également proposés lorsque le nombre de personnels bénéficiaires est important. Qui plus est, cela est souvent construit dans un cadre mutualisé avec d'autres structures de la protection de l'enfance.

Bien sûr, le développement des compétences par la formation trouve sa légitimité dans l'amélioration de la qualité des accompagnements proposés aux enfants et aux parents.

La formation professionnelle revêt ainsi trois aspects :

- La formation professionnelle continue
- La participation des personnels aux colloques ou aux journées de formation.

TYPE DE FORMATION	NOM DES PARTICIPANTS	ORGANISME	THEME	DUREE
<u>INDIVIDUELLE</u>	DE BARRAL Chloé	IFATC - Lyon	Troubles sévères du lien : Conflits de loyauté paralysant	28 h
	BEAUFILS Sandrine	IAC	Intervention systémique et thérapie familiale - 2ème année	21 h
	WONG Désirée	ACTIF – La Grande Motte	Les techniques comptables médico-sociales approfondies	35 h
	CHARRON Emmanuelle	Epsilon Melia - Paris	Les enfants, adolescents victimes/auteurs d'agressions sexuelles	14 h
	BRETON Audrey	CRIPS - Marseille	Place d'internet et du numérique dans la vie relationnelle et sexuelle des jeunes	14 h
	LE FORT Claire	IFATC - Lyon	La séparation, une aventure des outils	28 h
<u>COLLECTIVE</u>	KERSAUZE Estelle PIQUÉ Adrian	IAC - Toulouse	Entretiens familiaux – Module 1 - Aspects théoriques et pratiques	28 h
	DE BARRAL Chloé MARCHAND Ornella	IAC - Toulouse	Entretiens familiaux - Module 3 – Entraînement aux techniques d'entretien et à l'éthique relationnelle	21 h
	BRETON Audrey MONCHY Mylène	Audits et Formations Professionnelles 82	Sauveteur secouriste du travail	14 h
<u>COLLOQUE</u>	HASSINI Naïma	Institut Michel Montaigne	Les violences chez les enfants et les adolescents. Que comprendre ? Comment répondre ?	14 h

Les actions de formation en 2025 ont visé à davantage équiper les professionnels du service de supports théoriques et pratiques leur permettant de rester actifs et créatifs dans la prise en compte des difficultés rencontrées par les enfants et les familles accompagnés.

Deux axes majeurs se dégagent des besoins des professionnels cette année :

- L'accompagnement des conflits et de la séparation pour en préserver les enfants
- Traiter des questions relationnelles et sexuelles à la fois dans leur aspect préventif et dans la prise en compte des agressions et violences sexuelles auxquelles certains jeunes sont malheureusement exposés.

Ce programme de formation est complété par l'analyse de la pratique professionnelle pour laquelle sont consacrées 5 journées réparties sur l'année.

TYPE DE FORMATION INTERNE	THEME	DATE
<u>COLLOQUE DE SAUVEGARDE 31</u>	Résonnances, programme officiel et règles implicites	04 et 07 avril 2025
<u>MARDI THÉMATIQUE</u>	Bases de la systémie. Théorie de la communication, théorie générale des systèmes	11 février 2025
	Gestion des conflits de couple sévères	29 avril 2025
<u>Jean-Paul MUGNIER</u>	Les symptômes des comportements sexuels problématiques	13 octobre 2025

La démarche interne dite d'autoformation s'est poursuivie en étant enrichie par le réseau des professionnels du service. C'est ainsi que nous avons pu bénéficier d'un temps avec Jean-Paul MUGNIER, qui a accepté de venir échanger durant quelques heures sur le service.

Cette démarche, qui repose sur le pilotage des chefs de service, nous permet de renforcer et dynamiser la culture institutionnelle et le partage de notre lecture clinique de nos accompagnements.

L'animation des réunions à Sauvegarde 31

La réunion de sortie en juin 2025



La réunion de rentrée en septembre 2025



B – Moyens financiers

NOMBRE DE JOURNÉES

ANNEES	2023	2024	2025
Nombre de journées autorisées	79 205	79 205	79 205
Nombre de journées réalisées	79 867	80 807	79 376
Taux d'occupation	100,84 %	102 %	100,22 %



Prix de journée moyen accordé pour 2025 :

- **21,96 € pour l'année 2025**

Cette année, le taux d'occupation de 100,22 % correspond à notre démarche de mieux maîtriser l'activité en lien avec la capacité autorisée du service. Pour autant, et nous le verrons plus tard, davantage de jeunes auront bénéficié de notre accompagnement cette année.

Si le résultat administratif pour cette année est excédentaire pour un montant de 75 608 €, il faut tout de même relever que le résultat comptable est lui déficitaire pour la deuxième année consécutive.

Cela s'explique par la reprise totale des excédents des années antérieures qui, de fait, vient impacter le prix de journée de l'AEMO sur le service.

Cela reste pour nous un point de vigilance et une attention particulière est portée sur la manière dont les résultats sont composés sur le service (entre produits supplémentaires liés à l'activité et économies réalisées).

C – Moyens organisationnels

1 – Démarche qualité

La démarche qualité sur le service s'inscrit sur trois principes fondamentaux indissociables les uns des autres :

- Amélioration de la qualité du service rendu
- Amélioration des conditions d'exercice de l'activité
- Respect et valorisation du projet associatif et d'établissement

En 2025, la poursuite du programme spécifique de formation interne a animé nos différents choix.

Sur la fin de l'exercice, nous avons débuté la démarche préparatoire à l'évaluation externe pour laquelle nous sommes, d'une part, accompagnés par un prestataire extérieur, et qui, d'autre part, est intégrée au COPIL.

Cela nous ouvre également l'opportunité, dans un souci d'adaptation, de moderniser certains de nos process qui ne se justifient plus aujourd'hui.

Les points suivants ne peuvent, de plus, être dissociés de cette démarche qualité mise en œuvre sur le service.

2 – Développement et rationalisation du réseau informatique – Statistiques

Les moyens informatiques de l'établissement dépendent d'un seul et unique fournisseur et prestataire. Par une connaissance exhaustive de nos dispositifs adaptés à nos besoins, notre prestataire nous garantit également une qualité de service renforcée.

Nous continuons de développer l'analyse des effets de nos interventions en nous appuyant sur des données statistiques que nous affinons autant que possible. Ce rapport d'activité en utilise la majeure partie.

Le programme ESMS Numérique nous permet de projeter, à partir de fin 2025, le déploiement d'un DUI (Dossier Unique Informatisé) moderne et compatible avec la norme SEGUR. Une action de formation a eu lieu sur le dernier trimestre pour appréhender l'outil et débiter dans son utilisation. Cet outil devra être pleinement déployé en 2026 et nous permettra, entre autres, de traiter de manière beaucoup plus réactive nos statistiques car elles seront disponibles dès le 1^{er} janvier 2027.

Nos outils actuels ne nous permettent pas une telle réactivité, rallongeant d'autant le temps d'élaboration de nos statistiques et donc de ce rapport d'activité.

3 – La formalisation des procédures et processus

Nous veillons à ce que le développement des procédures, et particulièrement leurs formalisations, se fasse dans une logique de qualité de service pour les personnes accompagnées tout comme pour les personnels.

C'est ainsi que sont principalement visées la recherche de sens, de compréhension et de fluidité dans les fonctionnements.

Si nos procédures autour de l'accompagnement des situations et de leurs évaluations, avec leurs documents ad hoc, sont bien identifiées et globalement maîtrisées, ce sont davantage celles concernant la multitude de petits usages du quotidien à l'attention des professionnels qui méritent d'être simplifiées dans leur accès et leur compréhension.

Pour nous, les procédures qui se formalisent sur le service doivent nécessairement venir alimenter une dynamique institutionnelle porteuse de sens et de facilitation dans l'accomplissement des missions.

Cela passe par la recherche d'un équilibre entre l'identification d'un cadre qui se veut rassurant car facilement identifiable et une part de souplesse pour mieux coller à un environnement changeant qui impose de l'adaptation.

Ces sujets sont en 2025 abordés également par les professionnels du service afin que le COPIL se mette au travail sur ce sujet, au même titre que sur celui du pilotage de la démarche d'évaluation externe à venir.

4 – Les locaux, leurs aménagements, les investissements

Les locaux de Sauvegarde 31 étant en bon état, voire récents du fait de la dernière extension, nous avons consacré nos investissements à la question de notre impact écologique.

Pour 2025, le programme majeur a visé la rénovation totale du city stade vieux de 12 ans et pour lequel un impératif de sécurisation de différents éléments était indispensable (changement du filet de sécurité extérieur ; changement des panneaux de basket cassés ; changement du sol synthétique).

Au-delà d'un aspect esthétique, c'est bien le fait de bénéficier d'un espace en toute sécurité car fortement utilisé par les jeunes qui a justifié ce choix.

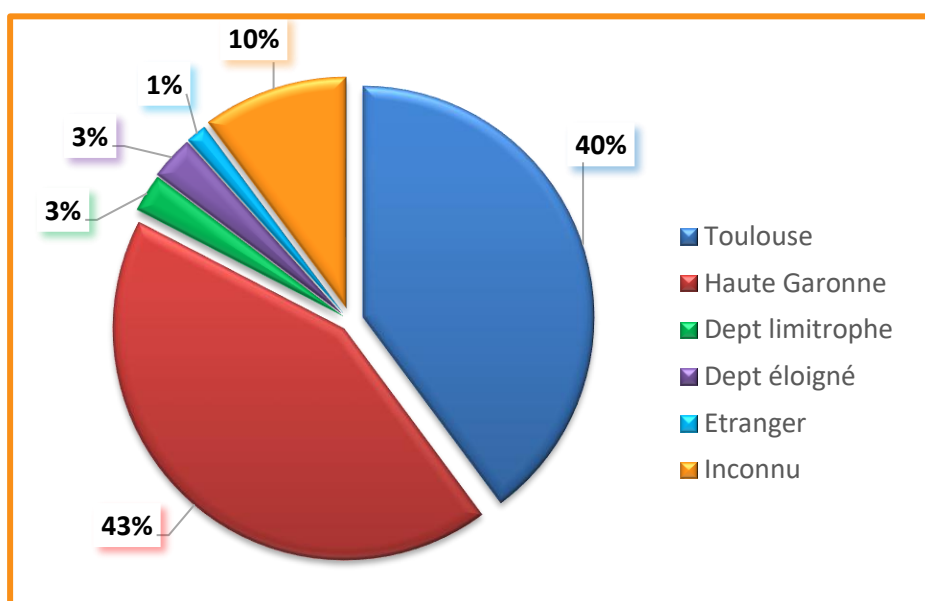
Le jardin a également fait l'objet d'une légère intervention en supprimant des arbres morts et en procédant à leur remplacement par des essences aujourd'hui plus à même de résister à nos chaleurs estivales et moins consommatrices d'eau.



IV – Analyse technique de l'activité du service

A – Caractérisation de la population suivie

1 – Répartition géographique du lieu de résidence des parents

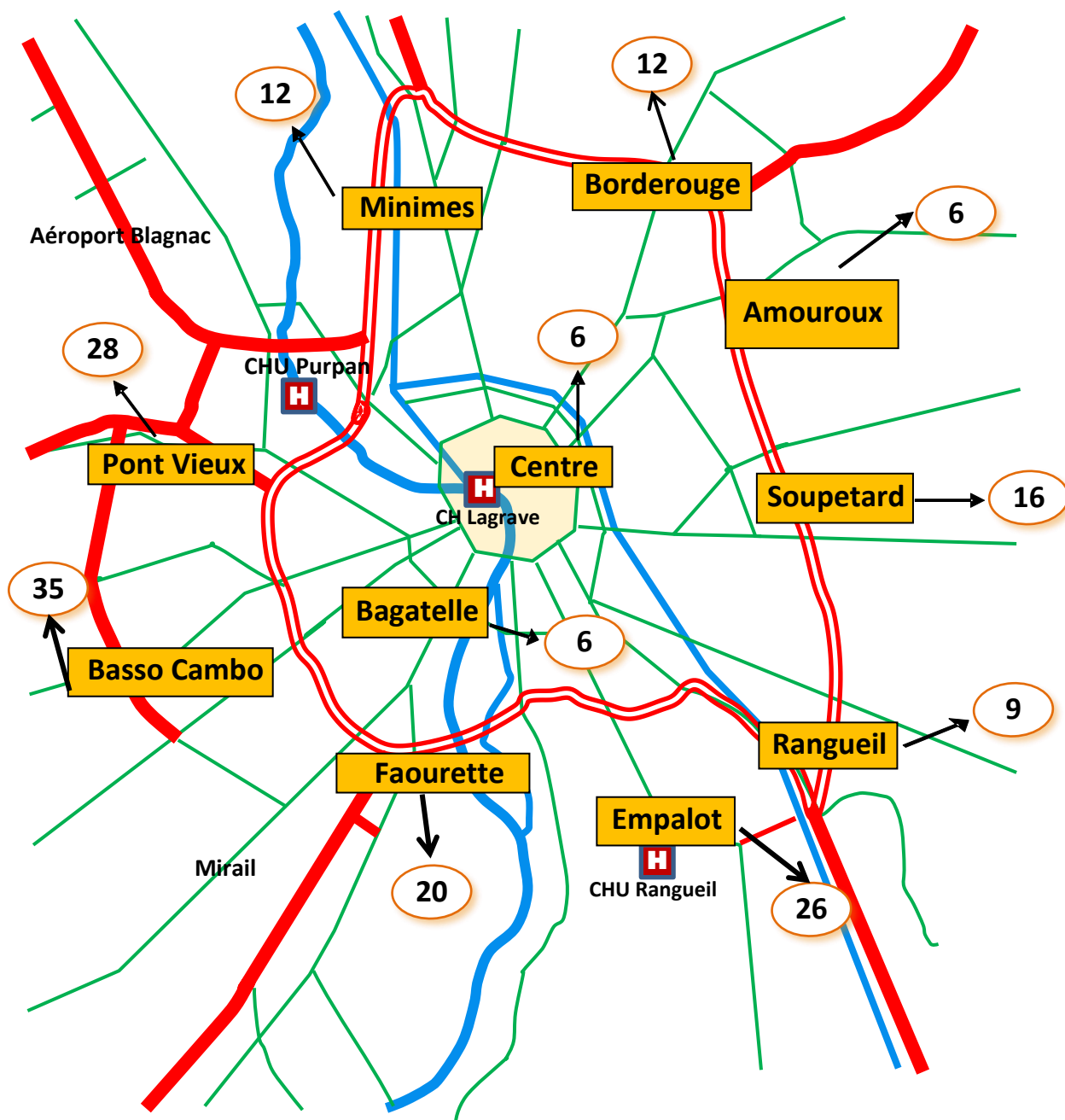


2 – Répartition géographique des enfants

MESURES	2023	2024	2025
Nombre d'enfants suivis sur Toulouse	177	169	176
Nombre d'enfants suivis sur le département hors Toulouse	185	181	198

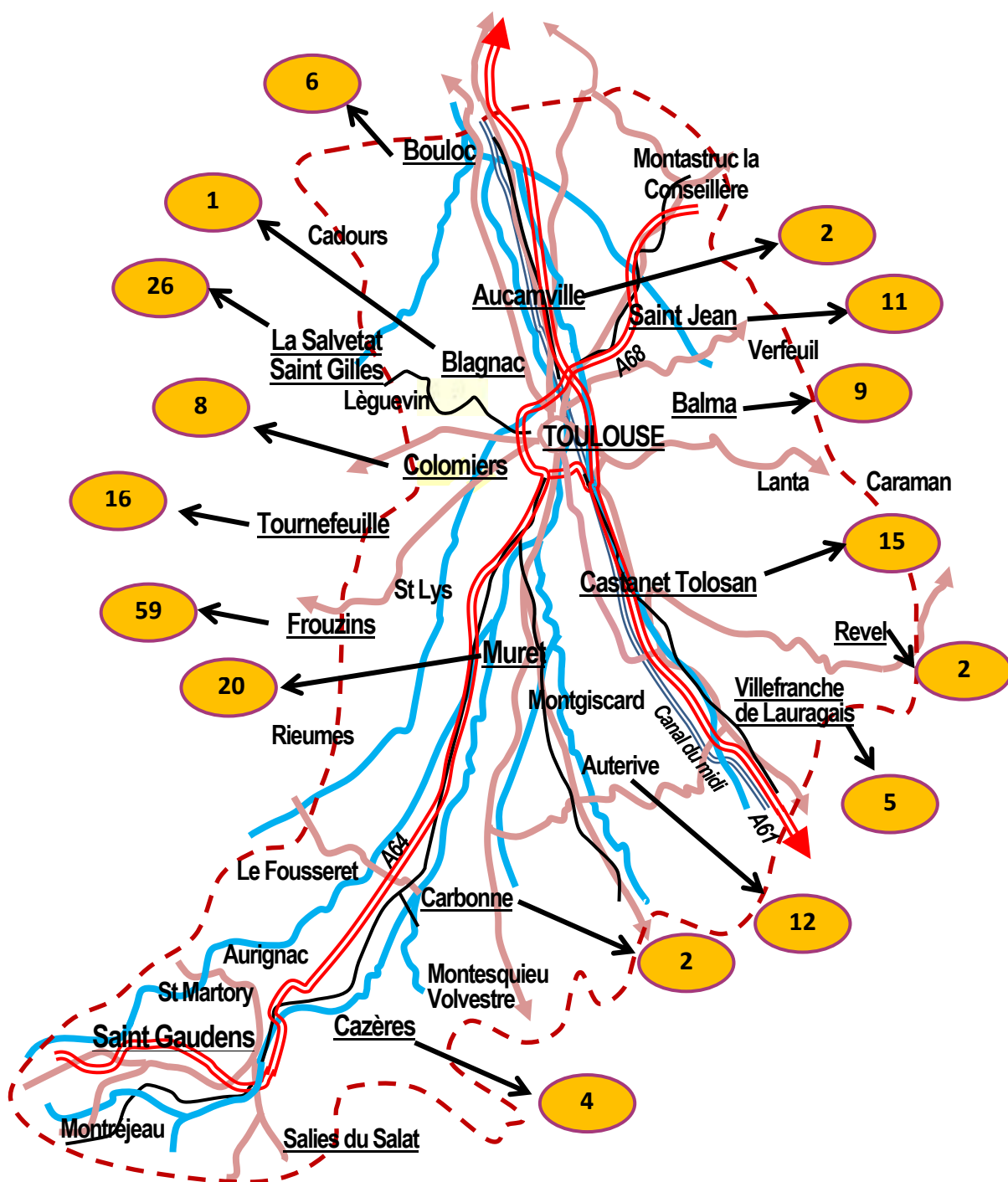
Secteurs géographiques

Origine des 176 enfants suivis par Sauvegarde 31
par MDS sur TOULOUSE



Secteurs géographiques

Origine des 198 enfants suivis par Sauvegarde 31
par MDS hors TOULOUSE



Pour 2025, le pourcentage d'enfants accompagnés sur la commune de TOULOUSE est de 47 %. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'an passé.

Nous sommes davantage présents auprès de quatre MDS, à savoir FAOURETTE, EMPALOT, PONT VIEUX et BASSO CAMBO. Ce qui marque une légère évolution là où nous constatons notre présence de manière équilibrée sur les MDS de TOULOUSE.

Le déséquilibre se confirme, voire se repère davantage encore, auprès des MDS dans les autres communes du département. Il faut en outre expliquer notre surreprésentation sur la MDS de FROUZINS, nous sommes le seul service à exercer les mesures AEMO renforcées sur ce territoire.

Il faut également noter que cette année nous sommes plus présents dans les communes de l'Ouest Toulousain que dans les autres. En effet, dans 69 % des cas, les enfants que nous accompagnons hors TOULOUSE le sont dans les communes de l'ouest du département.

Cette configuration n'est pour autant pas problématique pour la répartition des mesures entre les équipes sur le service. En effet, l'agglomération de TOULOUSE relevant de la compétence de tous, l'équilibre numérique entre les équipes, telles que constituées sur le service, reste préservé.

3 - Répartition des mesures par cabinet

Le cabinet 6 est très largement représenté sur notre service avec 24 % des mesures accompagnées, soit 91 mesures. Ceci est à rapprocher avec les constatations sur le territoire, voir ci-dessus, où nous avons souligné notre forte présence sur le secteur de la MDS de FROUZINS, qui relève de la compétence du cabinet 6. De fait, cela marque toujours autant l'hétérogénéité de la répartition des mesures par cabinet.

Les mesures exercées sur un mode renforcé sont encore plus majoritaires que l'an passé. Elles représentent sur l'année 67 % des mesures accompagnées.

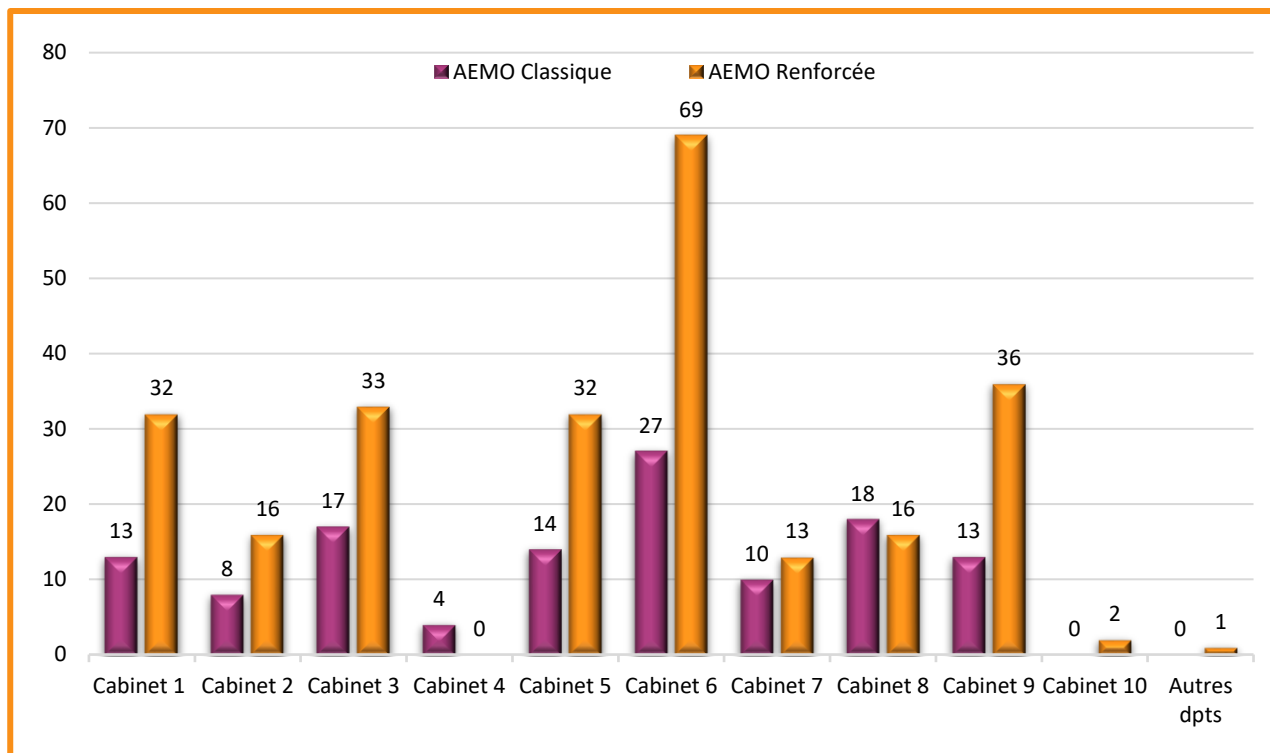
Cela reste clairement un mode d'accompagnement privilégié dans les décisions des magistrats, certainement pour correspondre à une double logique, celle de la prise en compte de la complexité des problématiques et celle d'offrir un accompagnement suffisamment réactif et adaptable.

De plus, notre souplesse de fonctionnement entre le passage d'un exercice en renforcé et un exercice dit classique, sans changer d'intervenant ou d'équipe, reste un point fort de notre fonctionnement.

A notre sens, cela permet de mobiliser le maximum de moyens aux moments où l'accompagnement le nécessite le plus. Nous pensons ainsi les modes d'accompagnements en temps forts et temps faibles, plus qu'en typologie de mesures.

NOMBRE DE MESURES SUIVIES EN 2025 PAR MAGISTRAT

Pour un total de 374 mesures : 124 mesures AEMO, 250 mesures AEMO Renforcées



4 - Situation familiale

La séparation du couple reste un élément important de la fragilisation de l'exercice de la parentalité, il n'est donc pas étonnant de retrouver majoritairement ce marqueur, depuis plusieurs exercices, parmi les mesures accompagnées par le service. L'année 2025 ne déroge donc pas à la règle.

Par conséquent, pour une même mesure, il n'est pas rare de voir se multiplier les interventions puisque chaque détenteur de l'autorité parentale est concerné.

Pour ce faire, nous revendiquons plusieurs principes qui guident nos interventions :

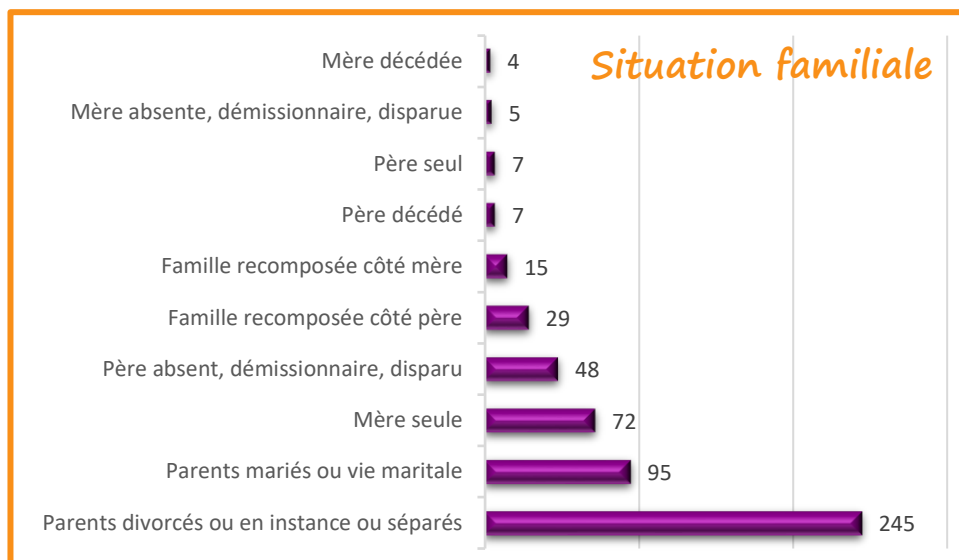
- Souplesse d'intervention en soirée, week-ends et jours fériés garantissant la présence des professionnels du service sur des temps familiaux importants,
- Organisation de médiations diverses et de droits de visite dans nos locaux,
- Multiplication des déplacements et du nombre d'entretiens, particulièrement lorsque les parents refusent toute rencontre avec l'autre parent, ce qui nous permet de nous mobiliser de manière juste auprès de chaque membre de la famille.

Mais bien que nous travaillions à créer les conditions suffisantes pour faire émerger une alliance avec une famille, notre lecture est résolument celle du point de vue de l'enfant, pour soutenir les perspectives de changement dans son intérêt.

Le développement du nombre de fratries nous amène également à reconduire des modes d'accompagnements qui accordent suffisamment de temps à chaque personne, enfants et parents confondus. Cela passe par :

- La mobilisation de plusieurs professionnels par la co-intervention ou la co-référence,
- Le développement des médiations parents / enfants,
- Le développement des médiations entre parents,
- L'exercice de temps de visites médiatisées partagés pour expérimenter et commenter l'exercice même de la parentalité.

Le graphique ci-dessous est un indicateur des situations familiales rencontrées, plusieurs données pouvant concerner une seule et même famille.



5 – Le logement des familles

Ce qui nous intéresse dans la compréhension du logement des familles, ce sont les espaces de vie des personnes au sens de l'espace occupé en fonction de la composition de la famille.

En effet, un logement peu adapté, où l'intimité de chacun se retrouve plus difficile à garantir, est davantage porteur de tension et contribue donc à une fragilité pour la famille.

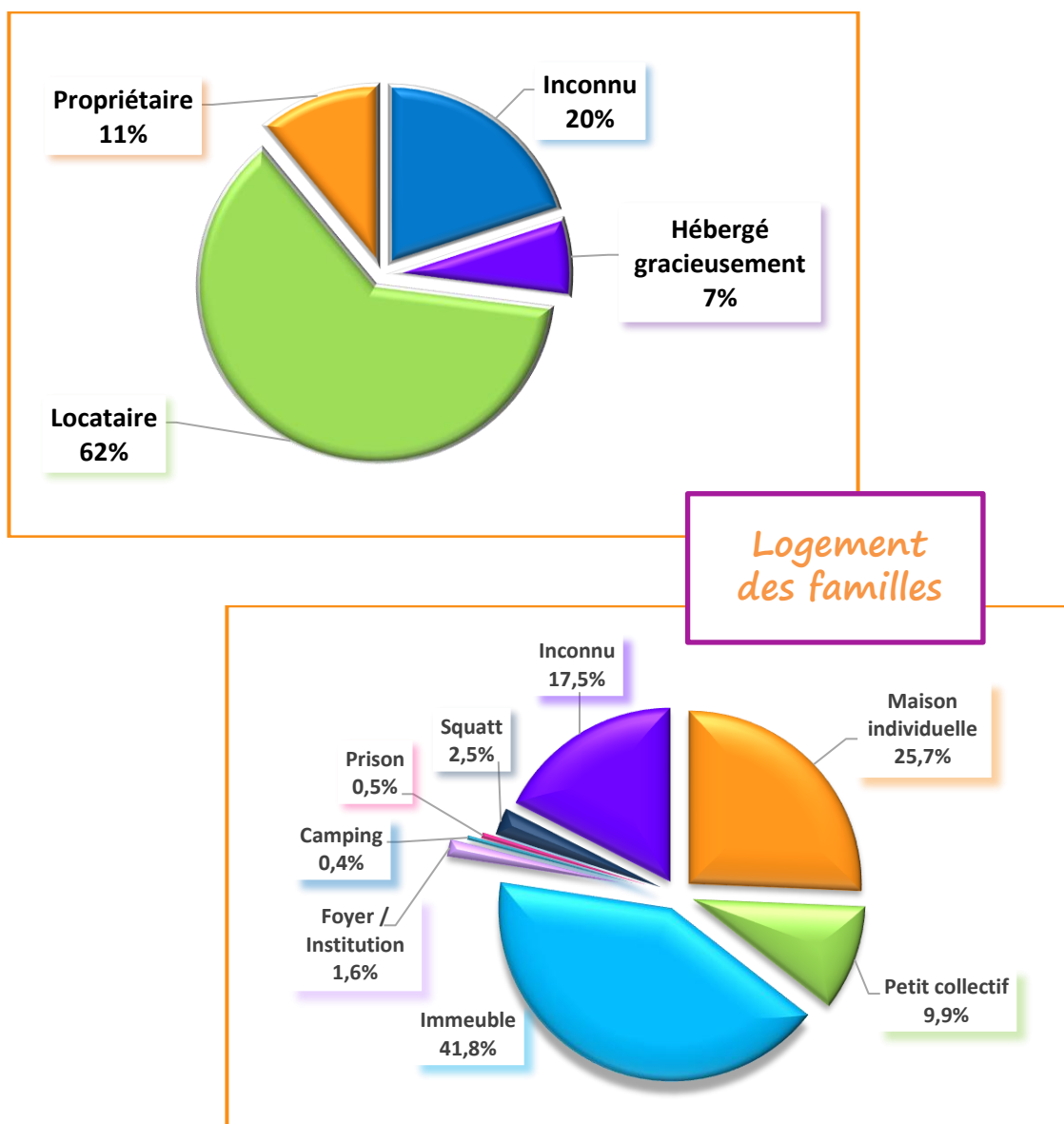
La connaissance du contexte de vie nous permet ainsi d'adapter nos accompagnements en connaissance de cause et en fonction des besoins identifiés. Cela passe par exemple par des actions immédiates au sein du logement ou encore par de la mise en relation avec les structures de droit commun, davantage compétentes dans le domaine.

DEP-Art reste également mobilisable et intervient concrètement sur le logement au besoin.

S'intéresser au logement c'est tenter d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- L'espace offert par le logement est-il adapté à la composition familiale ?
- Des espaces d'intimité sont-ils possibles pour chacun ?
- Le coût lié au logement est-il assumé par la famille sans pénaliser les autres besoins ?
- La famille se sent-elle bien dans son environnement ?
- Le voisinage est-il une ressource pour la famille ?

Les deux tableaux ci-dessous ne nous renseignent pas sur l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus mais simplement sur le type de logement et la situation des familles vis-à-vis de leur logement. Ainsi, les chiffres ci-dessous montrent que les personnes que nous accompagnons résident davantage dans de l'habitat collectif et qu'elles sont majoritairement locataires.



6 - Situation financière des familles

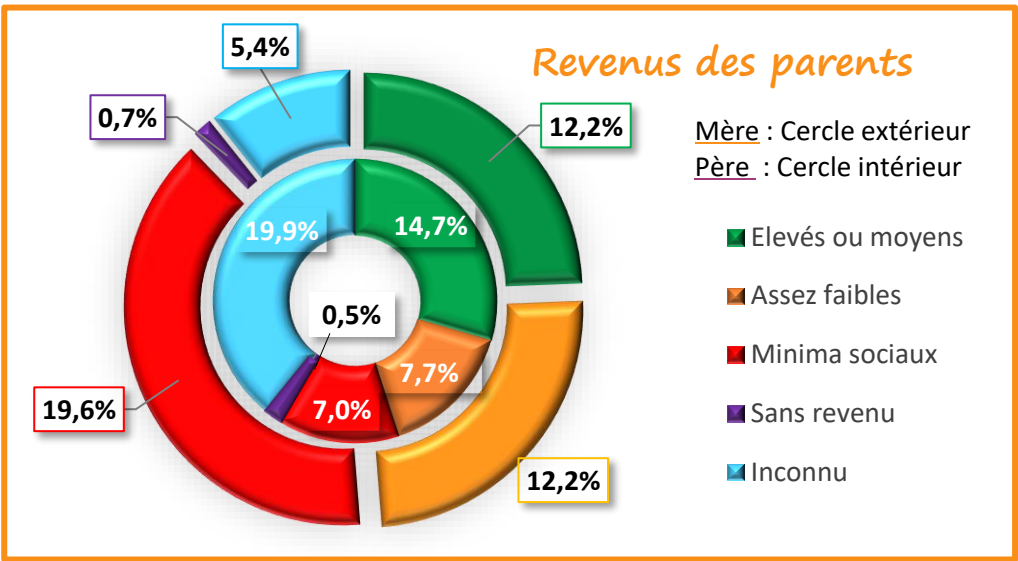
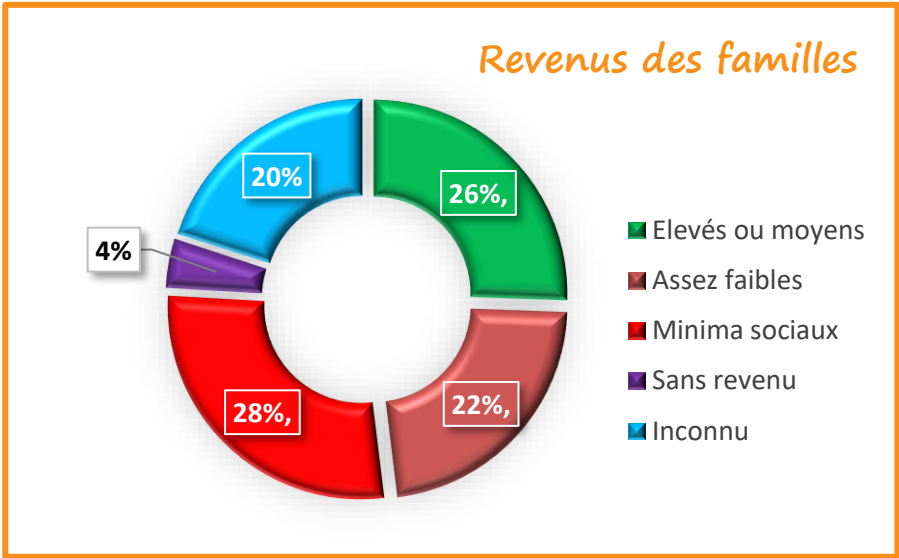
Les familles disposant de faibles revenus restent majoritaires dans notre service.

Nous identifions également des revenus moindres auprès des mères que des pères. Toutefois, les données non recueillies du côté des pères restent plus importantes, cela correspondant, en partie, aux situations où ces derniers nous sont, soit inconnus, soit ont disparu de la vie de leurs enfants.

Quoi qu'il en soit, les familles avec des revenus modestes, voire précaires, représentent plus de la moitié de nos situations.

Nous devons ainsi rester très attentifs à ce que nos propositions d’accompagnement et de soutien, si elles doivent devenir pérennes, ne viennent pas mettre en difficulté la famille du fait de son revenu économique.

Nous pouvons globalement retenir que les familles confrontées à un moment donné aux dispositifs de protection de l’enfance rencontrent de multiples fragilités dont certaines, comme nous le voyons ici, concernent leur situation matérielle.

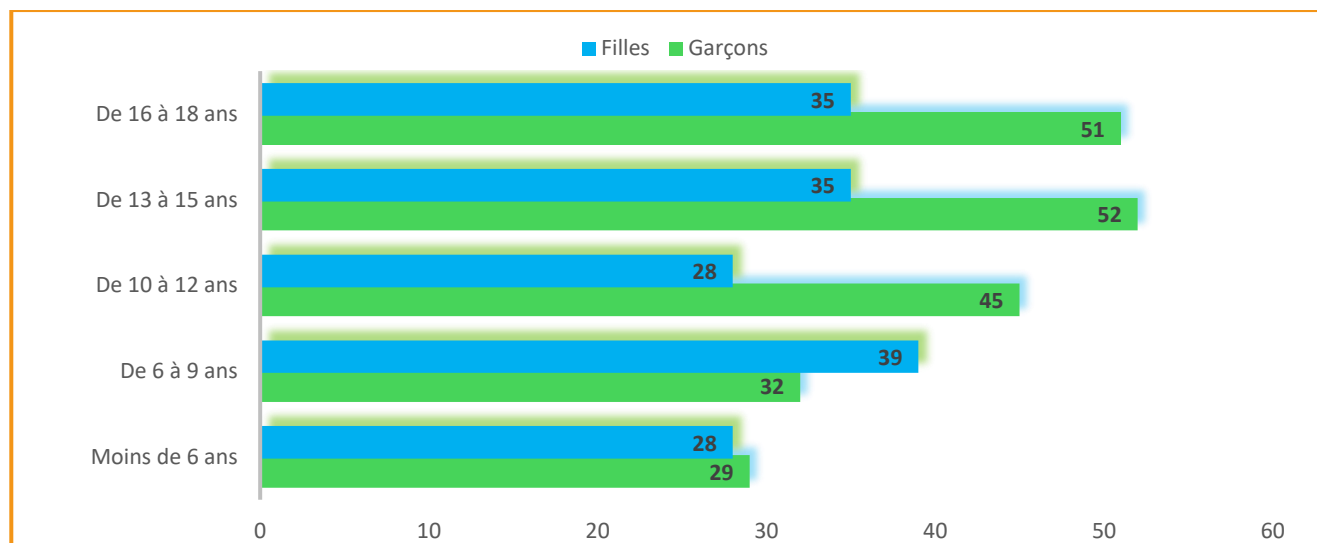


Visites culturelles et art créatif à DEP-Art



7 – Jeunes suivis sur l'année 2025 (caractérisation)

RÉPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



46 % des jeunes que nous accompagnons ont plus de 13 ans dont 50 % ont plus de 16 ans.

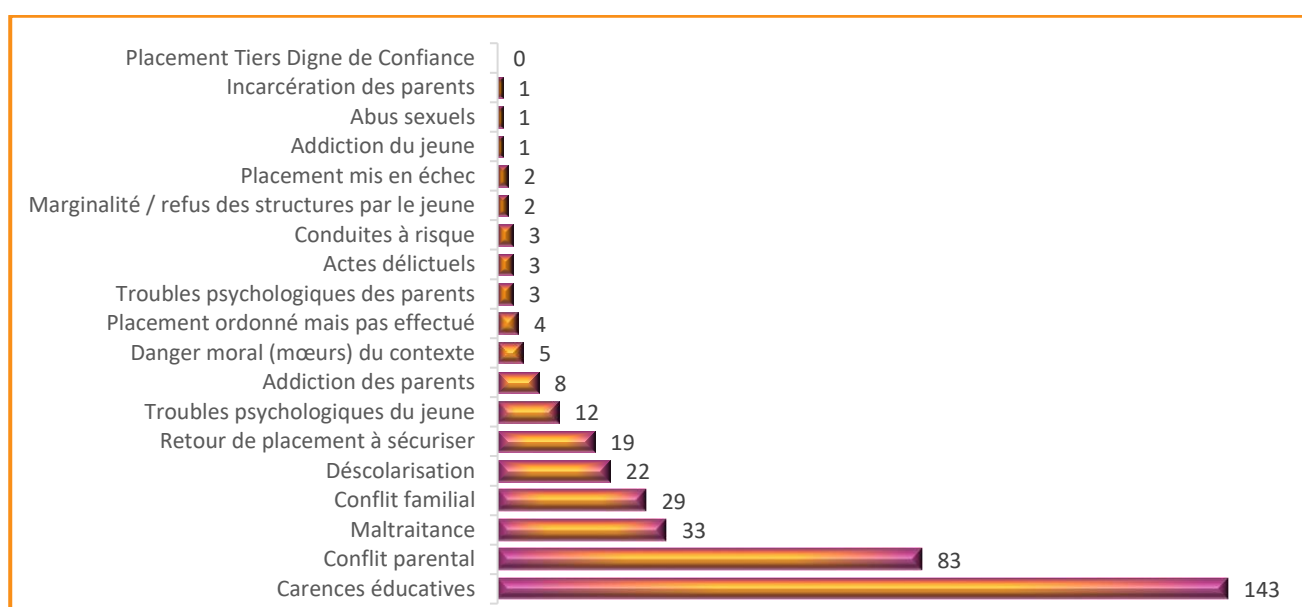
La part de grands adolescents reste importante pour notre service, qui continue de développer une réponse spécifique pour cette tranche de la population accueillie, dont la mobilisation d'un dispositif d'accueil de jour (DEP-Art).

Toutefois le rajeunissement de la population accompagnée nous amène à développer également des réponses de l'accueil de jour en direction des plus jeunes.

La part de fratries reste également importante avec 374 enfants accompagnés pour 239 familles, soit un ratio familial de 1,56.

8 – Origine de l'AEMO

PROBLÉMATIQUE A L'ORIGINE DU MANDAT



- La porte d'entrée des mesures éducatives sur le service concerne toujours majoritairement les **carences éducatives**.

Cela met aussi en évidence l'inadaptation des postures parentales dans la prise en charge de leurs enfants, pour lesquelles l'élaboration à partir des besoins fondamentaux, couplée à des accompagnements de type guidance parentale, montrent leur efficacité.

L'existence de **conflits** au sein de la **famille** ou entre les **parents** reste également fortement représentée, ce qui nécessite un travail constant de médiation de la relation, en se positionnant en tiers fiable auprès des personnes, afin d'élaborer et d'aider à dépasser ce qui fait nœud entre elles.

Deux perspectives d'accompagnement peuvent ici être développées :

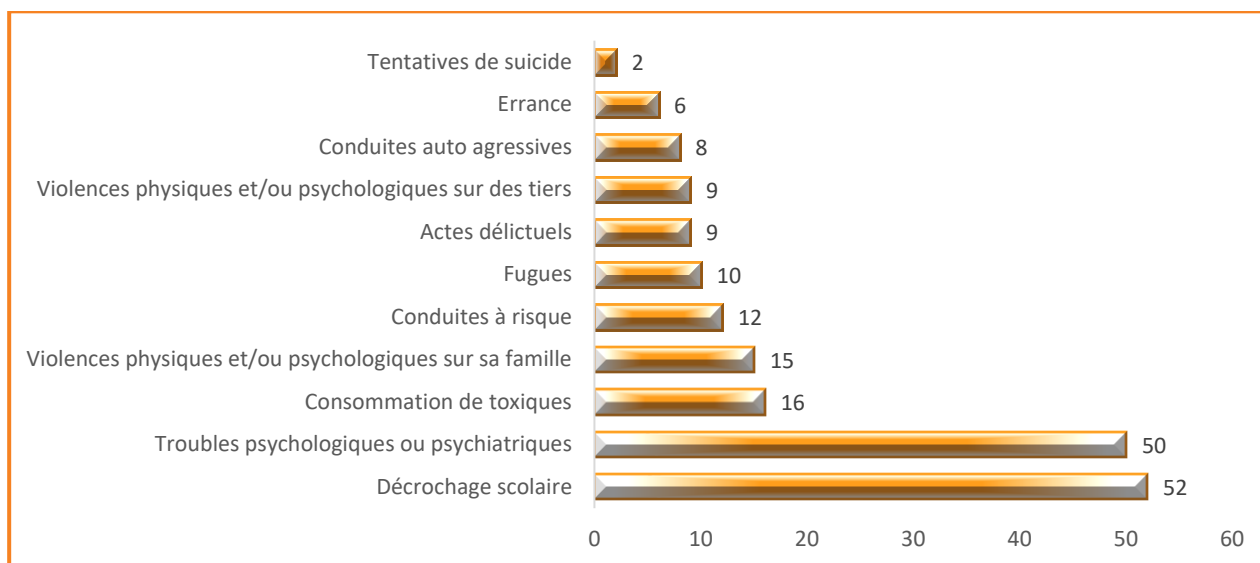
Travailler auprès des parents à apaiser, minimiser et dépasser ce qui fait conflit lorsqu'il est question des enfants.

Accompagner les enfants dans la recherche de solutions pour se préserver du conflit qui oppose leurs parents et sur lequel ils n'ont à priori aucun pouvoir.

Nous travaillons à Sauvegarde 31 dans ces deux perspectives qui, tout en n'étant pas forcément liées l'une à l'autre, peuvent être complémentaires.

- La **maltraitance**, lorsqu'elle est davantage repérée, reste présente dans les situations que nous recevons. Ici nous parlons essentiellement des situations où un acte de violence est venu faire effraction dans la vie familiale.
- Les problématiques liées à la **scolarité** sont toujours présentes mais pas si significatives, si ce n'est pour considérer l'absence de scolarité ou de projet similaire. Ceci n'a rien à voir avec le fait que nombre de signalements partent de l'Education Nationale.
- **Troubles psychologiques** chez les jeunes et **addiction** des parents viennent cette année compléter le tableau des problématiques à l'origine de la mesure de protection.
- Enfin, le fait de **sécuriser un retour de placement** est un peu à part car cela ne peut, à proprement parler, être identifié comme une problématique. Toutefois, cette cause sérieuse de décision de mesure judiciaire en milieu ouvert est fortement porteuse d'enjeu.

9 – Symptômes émaillant le parcours des jeunes



Au cours de l'accompagnement de milieu ouvert, il n'est pas rare de voir apparaître divers types de symptômes. Cela montre, entre autres, que l'exercice de la mesure de protection en milieu ouvert reste parfois émaillé d'expressions diverses des difficultés et/ou du mal-être des jeunes.

Au sens de notre clinique d'accompagnement qui repose sur une lecture systémique, ces « symptômes » sont considérés comme autant de tentatives de solutions mises en place par les personnes pour faire avec leur situation, la rendre plus supportable.

L'accompagnement vise alors la construction de solutions acceptables qui ne portent pas en elles d'autres difficultés.

Nous ne parlerons donc pas de causalité à traiter mais d'équilibre à trouver dans un fonctionnement familial et sociétal.

■ La problématique du **décrochage scolaire** est fortement présente cette année encore.

L'école reste pour les enfants un espace important porteur des apprentissages tant cognitifs que sociaux. Dans le cadre du milieu ouvert, la difficulté vis-à-vis de la place occupée à l'école s'apprécie plus du point de vue des apprentissages sociaux que de celui des enseignements.

En ce sens, nous sommes attentifs à soutenir l'enfant pour qu'il adopte une posture lui permettant de maintenir son inscription dans l'Ecole. Cela passe nécessairement par la mise en place de partenariats avec les établissements fréquentés afin de construire avec les enfants des accompagnements adaptés à leurs besoins. Sur le service, nous avons développé une pratique qui, via le conventionnement, nous permet de proposer de l'aménagement du temps scolaire en mobilisant le dispositif DEP-Art.

■ Les **troubles psychologiques ou psychiatriques** apparaissent cette année quasiment au même niveau que le décrochage scolaire. Ce sont autant de témoignages de la fragilité des jeunes dans leur construction psychique que le signe d'une aggravation de son ampleur. En ce sens, ce ne sont pas des passages à l'acte mais un marqueur fort des multiples vulnérabilités au sens situations complexes que nous avons à accompagner sur le service.

Amener ces jeunes auprès des dispositifs à même d'accompagner la souffrance exprimée reste un défi à plusieurs niveaux :

- L'acceptation des particularités de l'enfant par le sujet lui-même mais également parfois par ses parents.
- La mobilisation d'un dispositif adapté dans une temporalité cohérente.
- Le maintien de la mobilisation parentale sur un accompagnement éducatif de leurs enfants en prenant en compte leur singularité.
- Et enfin le maintien d'une inscription dans les dispositifs de droit commun dont ces jeunes n'ont pas à être exclus. Nous parlerons davantage des moyens de compensation à mobiliser pour les jeunes concernés par de telles problématiques afin qu'ils trouvent les mêmes chances d'inscription dans la société.

■ Les **conduites à risques**, la **consommation de toxiques** ou encore les **violences sur la famille** sont des marqueurs toujours très présents qui renvoient pour partie à l'intégration de la règle.

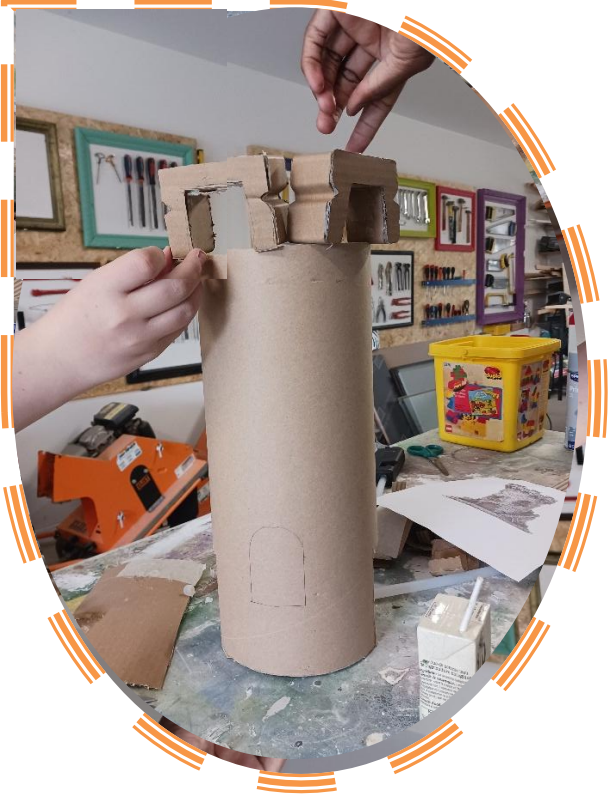
Si la réponse pénale vient parfois s'ajouter à la réponse éducative, nous pouvons aussi identifier, au travers de certains de ces passages à l'acte, une tentative maladroite d'un jeune pour convoquer la limite de la famille et de la société.

Finalement, ces différentes manifestations sont autant de témoignages de la vulnérabilité des jeunes ou de leur exposition à une multitude de risques.

Nos accompagnements tentent donc de prendre en compte l'ensemble évènementiel qui jalonne le parcours d'un jeune dans et avec sa famille.

Cette prise en compte se veut également contextuelle car c'est bien dans un environnement spécifique qu'interviennent ces passages à l'acte.

Au sens institutionnel nous avons développé, par la créativité des professionnels du service, des espaces de sensibilisation des jeunes à certains de ces risques, notamment ceux autour des réseaux sociaux et de la sexualité entre autres.



B – Déterminants du fonctionnement du service

A partir de nos différents recueils de données, nous mettons en évidence ci-après :

- Les mouvements des effectifs 2025 (cf. tableaux).
- Les différents ratios et taux permettant de visualiser les caractéristiques de prise en charge et de fonctionnement du Service.
- Les délais de prise en charge.

MESURES	2023	2024	2025
Nombre d'enfants suivis sur l'année	362	350	374
Nombre de familles suivies sur l'année	221	220	239

* Ratio nombre d'enfants par famille pour 2025 : 1,56

Les chiffres de 2025 montrent que malgré une activité davantage maîtrisée, le nombre de jeunes accompagnés a augmenté au regard de celui de l'an passé. Ceci n'est pas simplement dû à l'augmentation des fratries puisque plus de familles auront bénéficié de notre accompagnement.

De manière plus générale, les volumes de jeunes et familles accompagnés restent globalement similaires d'un exercice à l'autre.

1 – Tableaux des mouvements des effectifs en 2025

JEUNES DÉJÀ PRIS EN CHARGE AU 01/01/2025 – EFFECTIF INITIAL

	< 6 ans	6-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-18 ans	TOTAL
Garçons	14	16	26	34	33	123
Filles	13	22	16	19	23	93
TOTAL	27	38	42	53	56	216

JEUNES CONFIÉS EN 2025 – MESURES NOUVELLES

	< 6 ans	6-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-18 ans	TOTAL
Garçons	15	16	19	18	18	86
Filles	15	17	12	16	12	72
TOTAL	30	33	31	34	30	158

JEUNES SORTIS EN 2025 – MESURES TERMINÉES

	< 6 ans	6-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-18 ans	TOTAL
Garçons	9	15	13	19	34	90
Filles	11	12	11	12	21	67
TOTAL	20	27	24	31	55	157

JEUNES PRIS EN CHARGE AU 31/12/2025 – EFFECTIF FINAL

	< 6 ans	6-10 ans	10-13 ans	13-16 ans	16-18 ans	TOTAL
Garçons	20	17	32	33	17	119
Filles	17	27	17	23	14	98
TOTAL	37	44	49	56	31	217

RÉCAPITULATIF 2025

	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>
(a) Jeunes en charge au 1er janvier	123	93	216
(b) Jeunes confiés dans l'année	86	72	158
(c) Jeunes sortis dans l'année	90	67	157
(d) Jeunes en charge au 31 décembre	119	98	217
(e) Jeunes suivis e = a+b = c+d	209	165	374

MESURES EN ATTENTE 2025

MOIS	DELAI D'ATTENTE	NOMBRE DE MESURES EN ATTENTE
Au 31 janvier 2025	9 mois	87
Au 28 février 2025	9 mois	90
Au 31 mars 2025	9 mois	79
Au 30 avril 2025	9 mois	86
Au 31 mai 2025	9 mois	89
Au 30 juin 2025	9 mois	83
Au 31 juillet 2025	9 mois	85
Au 31 août 2025	9 mois	103
Au 30 septembre 2025	9 mois	115
Au 31 octobre 2025	9 mois	102
Au 30 novembre 2025	9 mois	98
Au 31 décembre 2025	9 mois	104

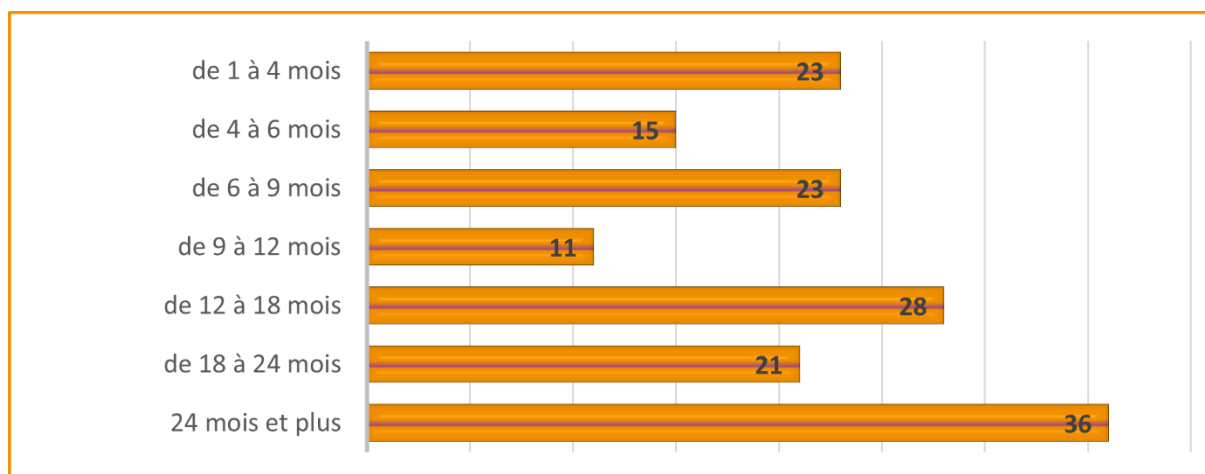
Compte tenu de sa capacité autorisée, le service reste fortement sollicité par les juges des enfants. Le flux de mesures est en équilibre sur l'ensemble de l'exercice avec 158 entrées pour 157 sorties

165 jeunes accompagnés sur le service en 2025 sont des filles, soit 44 % des enfants accompagnés.

La liste d'attente en 2025 reste une problématique majeure en matière de mesure de protection de l'enfance. Les flux sur le service ne permettent pas de la résorber, tout au plus de tenter de la contenir.

La durée d'attente moyenne reste donc constante autour des 9 mois pour cet exercice.

2 – Durée des prises en charge terminées en 2025



- En 2025, 157 jeunes sont sortis de notre dispositif d'accompagnement.
- 46 % des mesures terminées ont duré d'un mois à un an. La durée moyenne d'intervention est de 16,4 mois cette année, soit 2,6 points de moins qu'en 2024.

Cette année, dans 36,3 % des cas la durée d'accompagnement des mesures a dépassé 18 mois. Cela marque une baisse importante par rapport à l'an passé.

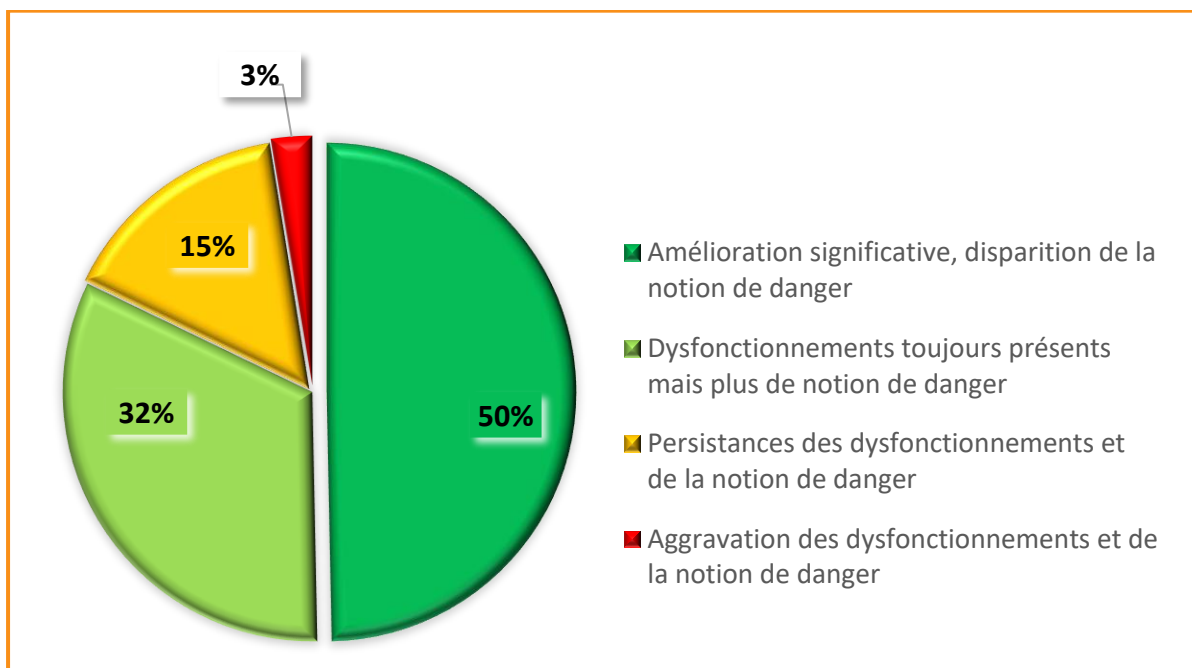
De fait, nous ne mesurons pas d'impact de la durée d'attente sur la durée d'exercice de la mesure. Cependant, la variation importante entre chaque exercice nous amène à considérer cette question avec prudence et à ne pas en tirer de conclusions hâtives et définitives.

- Les flux de mesures sur le service restent importants et soutenus comme le montrent les 158 entrées pour 157 sorties. Ainsi, ce sont 374 jeunes qui auront bénéficié de nos interventions cette année, soit 239 familles.

3 – Devenir des jeunes au terme de la prise en charge et qualification de leur situation

Les éléments suivants tentent de rendre compte des impacts de l'intervention en AEMO sur la situation de danger, d'en mesurer l'évolution du point de vue des symptômes et de donner quelques informations sur le devenir des jeunes après l'intervention en milieu ouvert.

**BILAN D'ÉVOLUTION DE LA SITUATION
DES 157 JEUNES SORTIS EN 2025
(A l'issue de leur prise en charge)**



- Au terme de notre intervention, la notion de danger a disparu pour 82 % des enfants dont la mesure est terminée. Sur cette part, il faut également retenir que dans 50 % des cas nous avons validé des améliorations significatives dans les situations vécues par les enfants et leur famille. Le nombre de situations où les difficultés persistent sans produire du danger reste stable cette année. Sur ce sujet nous précisons que l'existence de difficultés dans un parcours familial n'est effectivement pas un élément de danger, dans la mesure où les difficultés sont prises en compte et accompagnées.

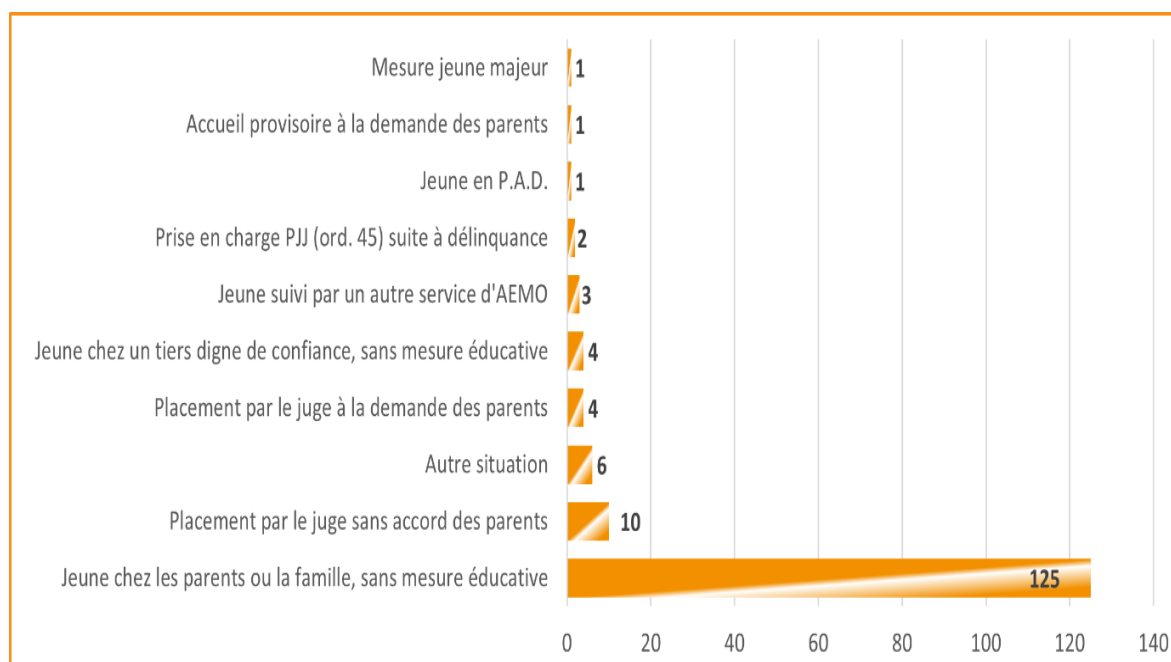
Les 18 % restants où la notion de danger persiste doivent également être regardés au travers du devenir des mesures après l'AEMO (majorité, placement, changement de service...).

Globalement, ces chiffres valident toujours pleinement la pertinence de l'intervention à partir du domicile des familles et de leur environnement de vie. C'est aussi parce que notre modèle permet de garantir une présence suffisamment régulière dans les familles que les changements finissent par s'opérer.

La mesure de milieu ouvert est ainsi pertinente au sens d'une remise en mouvement de la dynamique familiale, d'un réinvestissement de l'exercice de l'autorité parentale, d'une meilleure gestion de la coparentalité, tout cela dans l'intérêt des enfants.

Nous restons également convaincus que l'injonction judiciaire que porte cette mesure participe également à engager les changements.

SITUATION DES 157 JEUNES SORTIS EN 2025 (A l'issue de leur prise en charge)

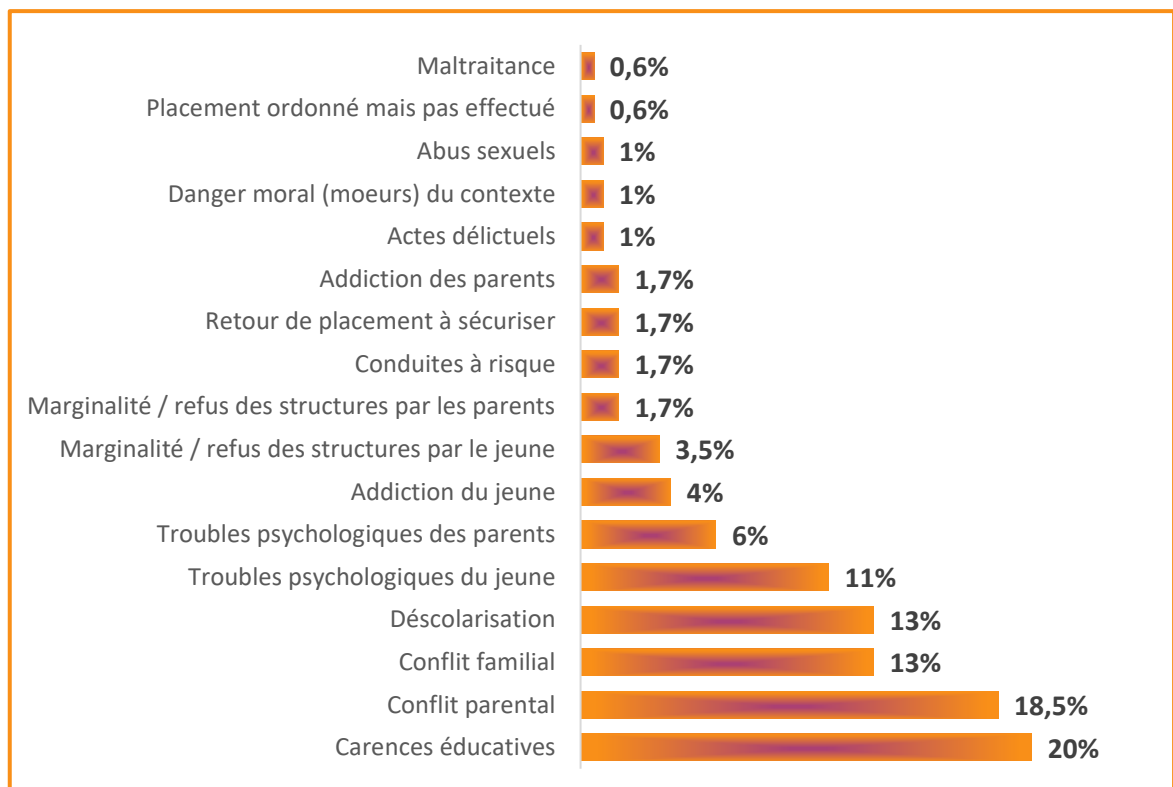


- Au sortir de l'intervention de milieu ouvert, dans 79,6 % des situations les enfants restent à leur domicile sans nouvelle mesure.
- Nous relevons la nécessité d'un placement dans 13 % des cas, tout confondu.

Nous distinguerons toutefois le taux de **2,5 %** de placement chez un TDC (Tiers Digne de Confiance). Cette année le taux de placement à domicile est peu significatif pour le service, soit moins de 1 %, certainement en lien avec les annonces de la disparition du modèle d'accompagnement.

Ainsi c'est dans **9 %** des situations que le recours au placement institutionnel (MECS, CDEF, famille d'accueil) est intervenu.

PROBLEMATIQUES A L'ISSUE DU MANDAT EDUCATIF



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'arrêt de la mesure éducative ne signifie pas toujours une disparition totale des problématiques.

Il s'agit alors de considérer que les problématiques toujours présentes seront prises en compte et accompagnées de manière adaptée (soit par la famille, soit du fait d'une autre mesure de protection).

Ce tableau peut également attester de la remobilisation des parents dans l'accompagnement des besoins de leurs enfants, de leur meilleure implication dans les divers suivis mis en place pour eux.

Concernant les conflits familiaux et parentaux, il témoigne de la manière dont les enfants s'en trouvent mieux préservés, moins objets du conflit, ou encore de celle dont ils arrivent à mieux s'en protéger, à faire avec, sans en subir d'impacts négatifs sur leur développement.

Nous savons que les résultats de nos interventions dépendent de plusieurs facteurs :

- Proximité dans l'accompagnement permise par des charges cohérentes par professionnel, couplée avec le modèle d'accompagnement de la mesure dite renforcée.
- Accompagnement ponctuel des mesures dites classiques sous des modalités renforcées.
- Forte compétence des professionnels du service qui s'investissent, entre autres dans des actions de formation pour renforcer et développer leurs savoir-faire.
- Permanence et adaptation des interventions pour les programmer au plus près des temps de vie familiaux.
- Ouverture du service 365 jours par an impliquant des plages horaires de travail en soirée ainsi que les dimanches et jours fériés.

Ce que nous visons, c'est également la pérennisation des effets de nos interventions. Pour ce faire, nous avons construit des espaces à même de soutenir efficacement l'engagement des parents et des enfants au cours des mesures qui les concernent.



4 – Évaluation de notre action par les personnes accompagnées

Depuis 2016, nous avons élaboré un questionnaire à destination des familles. Il s'inscrit dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité, en proposant, au terme de l'intervention de milieu ouvert, de recueillir les perceptions de la famille sur cette période d'accompagnement et d'explorer avec elle les pistes possibles d'amélioration.

Le questionnaire, présenté ci-dessous, se veut volontairement ouvert de façon à laisser une expression la plus libre possible des jeunes et de leurs parents.

Questions	Libellé
1	Qu'est-ce qui a fait que vous avez progressivement pu nous faire confiance ?
2	Qu'est-ce qui vous a maintenu dans la méfiance ?
3	Maintenant que vous nous connaissez, qu'est-ce que vous pouvez nous dire des valeurs de Sauvegarde31 ?
4	Quelle manière de faire nous ressemble ?
5	Qu'est-ce que l'on ne ferait jamais ?
6	Même si ça n'a pas été facile ou agréable pour vous, qu'est-ce qui a le plus fait avancer les choses dans nos manières de travailler avec vous ?
7	Si vous deviez expliquer une AEMO à un parent qui ne connaît pas, vous lui diriez quoi ? (A quoi ça sert ?)
8	Si vous deviez expliquer une AEMO à un parent qui ne connaît pas, vous lui diriez quoi ? (Qu'est-ce que ça permet ?)
9	Si vous deviez rassurer un parent, vous mettriez quoi en avant ?
10	Est-ce que vous pouvez nous donner des idées pour améliorer la qualité de notre travail ?
11	Pour les prochaines familles, à quoi devrions-nous faire plus attention ?
12	Pour les prochaines familles, que devrions-nous faire autrement ?
13	Pour les prochaines familles, que devrions-nous faire en plus ?
14	Si tu devais expliquer une AEMO à un jeune qui ne connaît pas, tu lui dirais quoi ? (A quoi ça sert ?)
15	Si tu devais expliquer une AEMO à un jeune qui ne connaît pas, tu lui dirais quoi ? (Qu'est-ce que ça permet ?)

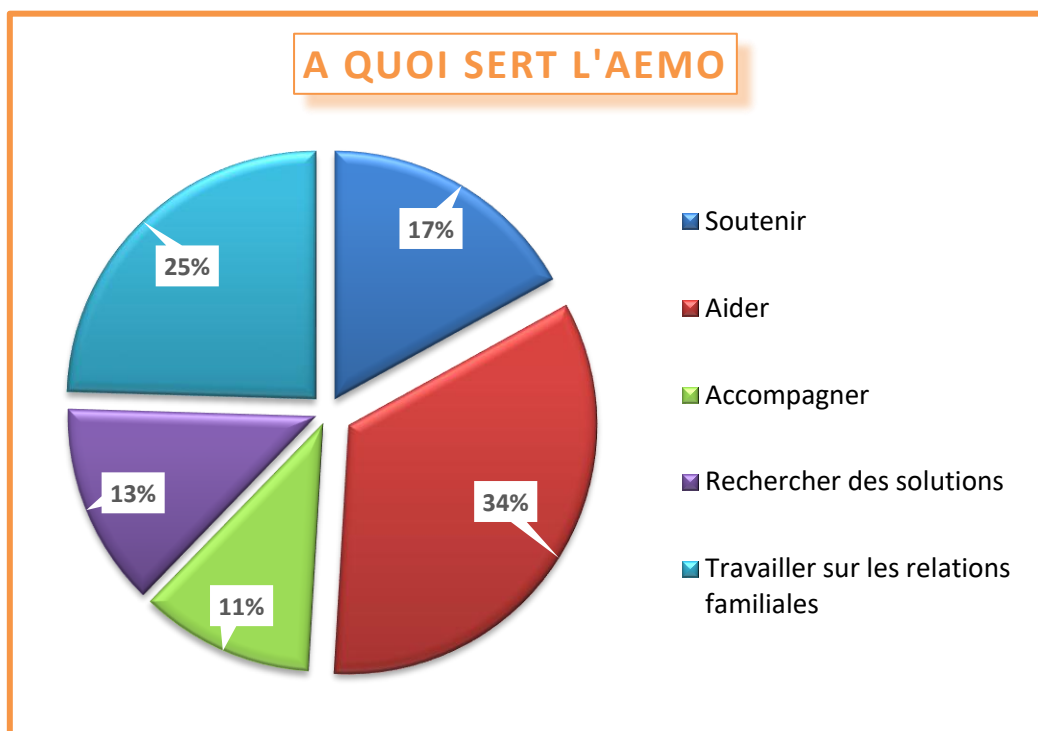
Le taux de réponse au questionnaire en fin de mesure est cette année de 36 %.

Nous recherchons toujours à améliorer le taux de réponse, toutefois nous disposons d'éléments suffisamment objectivables pour identifier le regard porté par les familles sur notre exercice des mesures d'AEMO.

■ « A quoi sert l'AEMO » ?

Selon le graphique ci-dessous, les familles identifient toujours fortement la fonction d'aide, de soutien et d'accompagnement apportée par la mesure éducative même si elle revêt un caractère contraint du fait du judiciaire.

C'est par une mise au travail des relations familiales, de leurs modes d'expression que peuvent se rechercher et se construire des solutions dans l'intérêt non seulement des enfants mais également de l'ensemble de la famille.



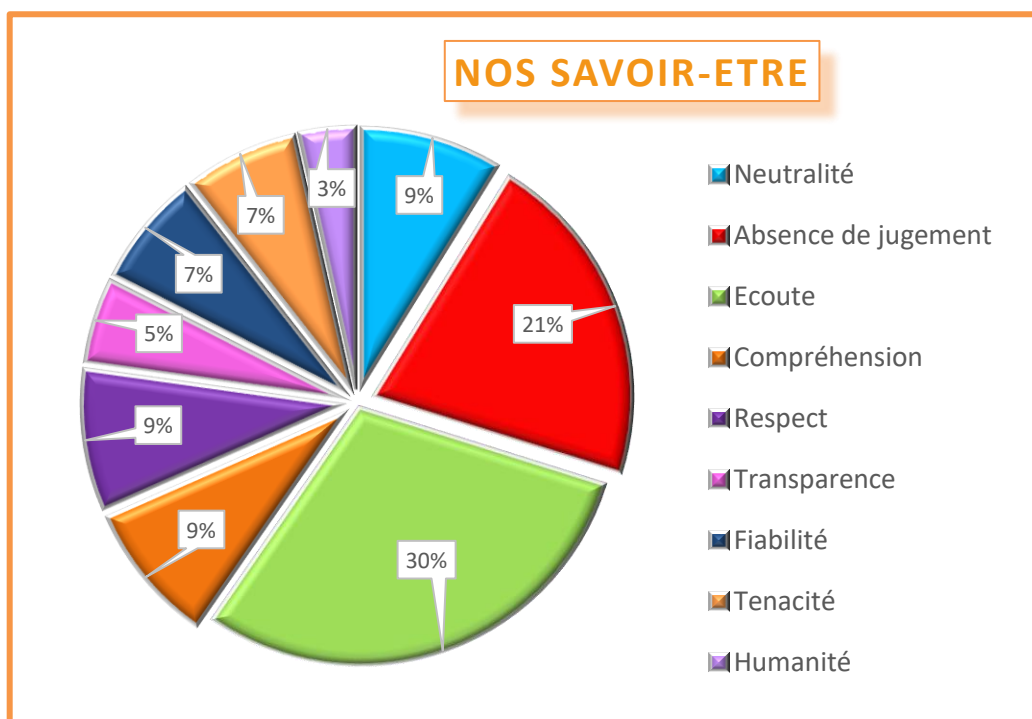
Les graphiques suivants viennent traduire, du point de vue des familles et des enfants, ce qui contribue à faire évoluer une situation. Nous le traduisons par des savoir-faire et des savoir-être.

■ « Nos savoir-être »

Les deux éléments forts de « nos savoir-être » concernent l'écoute et l'absence de jugement. Ce deuxième thème est pointé de manière particulièrement importante cette année.

Il ressort du discours des familles que l'intervention du judiciaire, de la protection de l'enfance, est ressentie comme une effraction au sens dévalorisation. Plus en détail, nous sont exposés des ressentis qui touchent au sentiment de ne pas être entendu, ni compris. Dans nos interventions, nous notons qu'il ne s'agit pas d'une démarche de justification ou de déni des difficultés et donc pas d'une contestation du bien-fondé de la mesure de protection. C'est plutôt l'expression d'un impossible à agir et penser des solutions par eux-mêmes.

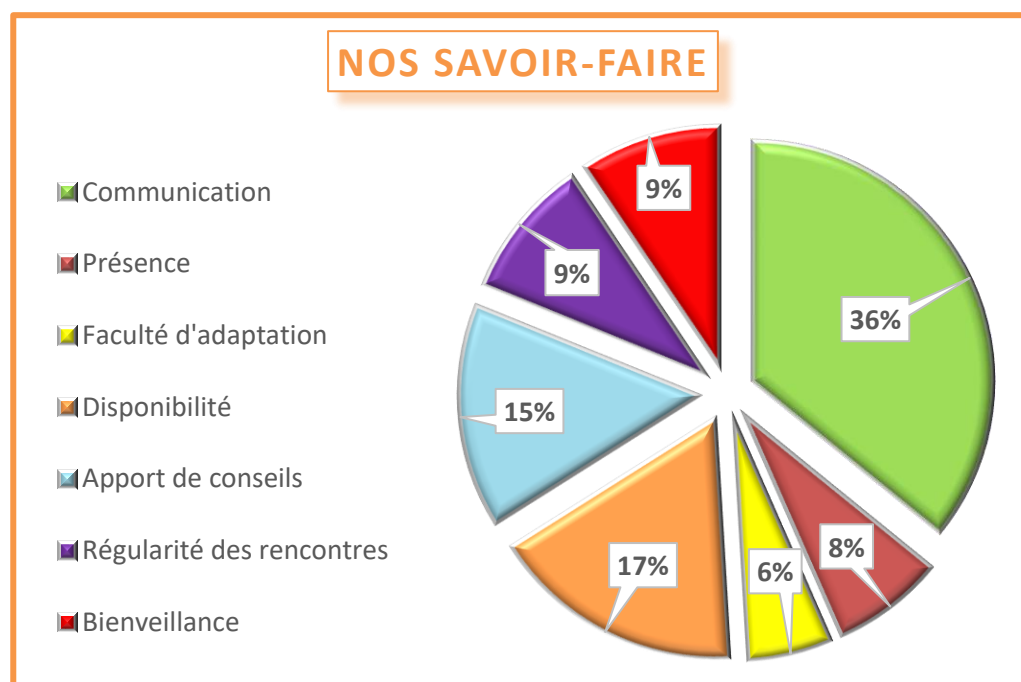
Les items de nos savoir-être sont les marqueurs des postures éducatives identifiées au travers de l'exercice des mesures. Ils rendent compte des compétences relationnelles et de l'engagement de chacun des professionnels au contact des familles et des enfants.



■ « Nos savoir-faire »

Au sens de « nos savoir-faire », nous retrouvons des marqueurs déjà valorisés par les familles sur les autres exercices. Apparaissent des éléments qui viennent identifier le rythme imprimé à l'exercice des mesures ; nous pouvons citer l'adaptation, la régularité des rencontres, la présence ou encore la disponibilité.

Les familles identifient aussi la bienveillance comme constituant des accompagnements proposés. Ceci est d'autant plus essentiel, de notre point de vue, que cette notion ne peut se décréter par principe, c'est au contraire quelque chose qu'il faut faire vivre, qui se pratique dans les actions concrètes d'accompagnement et dans les rencontres avec les enfants et leurs familles.



■ « Points remarquables »

Nous dégageons des aspects majeurs constitutifs du changement, selon les familles, dans le graphique des « points remarquables ».

L'accueil, en ce sens que la première rencontre imprime l'esprit de la mesure entre le service et la famille. Et ce d'autant que, suite à la longue période d'attente qui s'est écoulée depuis la décision prise par les juges des enfants, il faut prendre le temps d'appréhender une nécessaire actualisation des éléments du point de vue de la famille. Les parents et les enfants expriment que, à postériori, c'est également un moment identifié comme rassurant. Les incertitudes liées à l'attente, les représentations qu'ils se font de notre intervention peuvent en effet générer des inquiétudes qu'il faut parfois prendre le temps de nommer.

Ainsi, l'accueil joue un rôle essentiel dans la manière d'engager notre travail et de venir chercher les bases de la collaboration avec les familles.

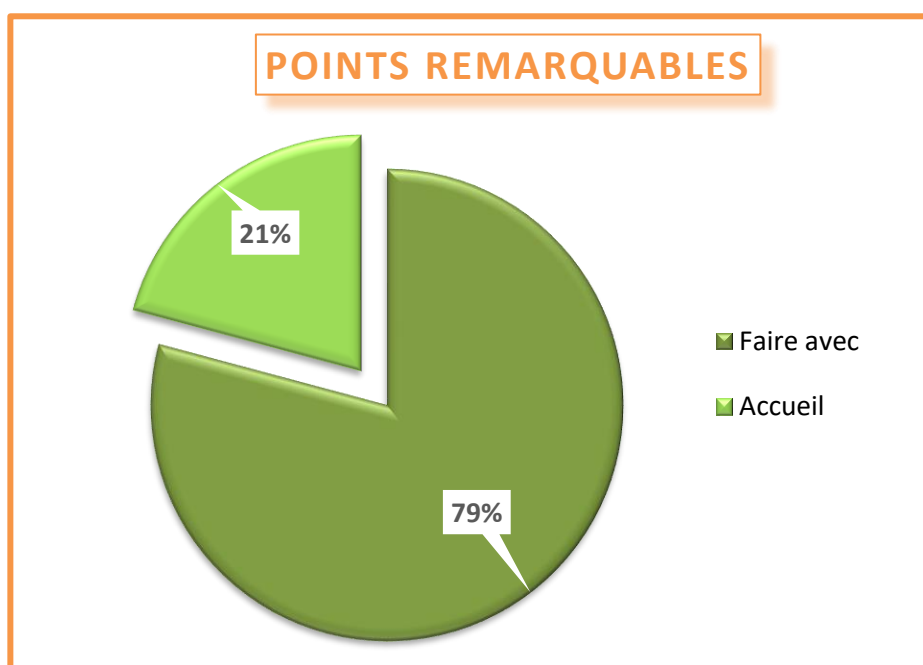
Les familles nous renvoient également que, pour elles, c'est un temps qui a été essentiel et qui a facilité leur mobilisation dans la mesure éducative.

Le « faire avec », joue également un rôle important, si l'on en croit les retours des familles. Pour elles, cela rend plus concrète la mesure d'assistance éducative que ne le font les entretiens, qu'ils se déroulent au service ou en visite à domicile. Ce « faire avec » est le terme qui désigne la manière dont les pratiques du service viennent prendre appui sur des moments partagés avec les enfants et les familles. En ce sens, le dispositif d'accueil de jour DEP-Art offre une formidable opportunité.

De plus, les professionnels proposent très régulièrement différents supports, sous la déclinaison parents/enfants, pour témoigner de l'expression de la relation construite dans une famille.

C'est en venant échanger sur ces temps partagés et vécus avec eux que nous construisons également une dynamique de changement.

Ce sont donc des apports concrets, en lien avec les préoccupations des familles, qui apportent du crédit à nos interventions.



Cela ne se limite pas aux seules propositions autour de la relation entre les enfants et les parents, on retrouve également toutes les propositions d'accompagnement physique dans les différentes démarches, qu'elles soient administratives, de recherche de stages, d'accompagnement vers un professionnel de santé...

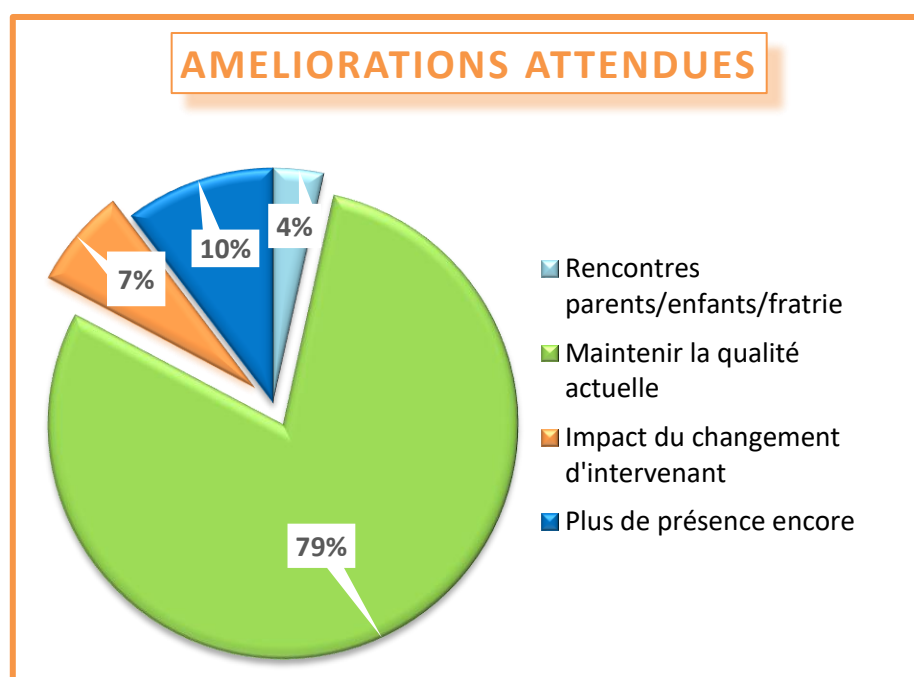
Une fois de plus, la participation de l'accueil de jour qui décline ses activités, y compris à partir du domicile des familles et de l'extérieur, apporte un plus très précieux.

■ « Améliorations attendues »

Globalement les familles et les enfants témoignent d'une réelle satisfaction vis-à-vis de ce que le service leur propose.

De plus, nous ne sommes pas surpris de voir que si des améliorations sont attendues, elles se situent autour des axes que nous proposons mais en les développant encore davantage, comme c'est le cas pour les rencontres réunissant les parents et leurs enfants, ou pour le fait d'avoir la capacité d'organiser une intervention avec davantage de présence.

Une attention particulière reste à porter lorsqu'un changement d'intervenant s'opère dans l'accompagnement d'une famille. Que ce soit pour des raisons d'organisation interne ou de stratégie dans l'accompagnement, chaque intervenant laisse une trace de son passage auprès d'une famille, de même que chaque personne composant la famille a engagé une relation avec lui.



V – Perspectives pour 2026

- Dans la continuité de la transformation des PAD en AEMO, le département a réaffirmé, fin 2025, son projet de résorber la liste d'attente des mesures d'AEMO. Après différents temps de rencontres, le département a décidé de procéder à une augmentation de notre autorisation en maintenant une enveloppe constante. Concrètement, cela signifie que nous allons devoir attribuer des mesures supplémentaires sans nouveaux moyens.

Dès lors, l'enjeu pour le service sera de s'adapter à cet état de fait pour continuer de déployer ses activités au plus près des besoins des enfants et des familles. La mobilisation des dispositifs internes, dont l'accueil de jour, sera à renforcer pour maintenir un rythme d'intervention en adéquation avec les attentes du département et dans le respect du projet de service.

- Le déploiement et la mise en œuvre du DUI (Dossier Unique Informatisé) se fait progressivement. Accompagner chacun dans son utilisation passe nécessairement par des temps collectifs pour partager les premiers retours d'expérience et construire une pratique commune.
- L'évaluation externe sous le référentiel HAS se profile à l'horizon 2027. Dès l'exercice 2026, un travail préparatoire s'engage, mobilisant les personnels. Ce temps préparatoire est important, entre autres pour actualiser nos propres procédures au regard des attendus du référentiel.

Ces trois sujets présentés succinctement sont suffisamment denses et porteurs d'enjeux pour ne pas éparpiller les forces vives de la structure sur d'autres sujets.

*Fin 2025, une nouvelle démonstration de créativité
avec la carte de vœux*



